



Coalition  
pour la diversité des  
expressions culturelles

---

MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE 2005 DE L'UNESCO POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS  
CULTURELLES  
À TRAVERS LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE – CANADA

INITIATIVES CLÉS DE LA CDEC ET DE SES MEMBRES  
Rapport quadriennal | 1<sup>er</sup> janvier 2020 – 31 décembre 2023 | [FRA](#) | [ENG](#)  
FRA | <https://cdec-cdce.org/fr/publications/canada-unesco-quadriennal-2024>

---

FRANÇAIS | JUIN 2024

---

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
INITIATIVES CDEC ET FICDC .....	2
Programme – Affaires internationales.....	2
Création de matériel de vulgarisation de la Convention .....	6
Programme – Renforcement des capacités.....	8
Campagne de sensibilisation – Objectif culture 2030.....	10
Programme – Plateformes numériques – Diffusion continue en ligne.....	13
Programme – Environnement numérique et intelligence artificielle (IA).....	17
Programme – Droit d'auteur.....	21
Programme – Accords de commerce.....	25
INITIATIVES MEMBRES CDEC.....	27
MétaMusique .....	27
Guide de mise en marché de la musique québécoise francophone (Guide MQF) .....	29
Mesures d’accessibilité pour le domaine du livre .....	32
DOCS De La Voûte.....	34
BESPOKE Programme de mentorat .....	36
Incubateur d’écriture pour la télévision jeunesse .....	38
Laboratoire d’écriture d’épisodes de séries télévisées .....	39
ELEVATE .....	40
Programme de mentorat Voix émergentes Canada.....	41
Initiative d'accès aux festivals et aux marchés .....	43
Unscripted Producers Lab.....	44
Le CBC-BIPOC TV & Film Showrunner Catalyst .....	46
Association nationale des éditeurs de livres (ANEL).....	48
Musiccreator.ca .....	49
Canadian Screen Music Awards .....	50

---

## INTRODUCTION

Ce rapport a été préparé par la Coalition pour la diversité des expressions culturelles ([CDEC](#)) dans le cadre du rapport quadriennal du Canada sur la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (la Convention de 2005 de l'UNESCO). Son objectif est de mettre en lumière la contribution de la société civile à la mise en œuvre de la Convention à travers les initiatives clés de la CDEC et de ses membres au cours du quadriennat 2020-2023.

Réunissant les principales organisations professionnelles du secteur culturel francophone et anglophone du Canada, la CDEC compte actuellement plus de 50 associations membres représentant plus de 360 000 créateurs et professionnels ainsi que 2 900 entreprises du secteur culturel. La CDEC promeut la Convention de l'UNESCO de 2005 et veille à sa mise en œuvre pour lui donner toute sa force d'application au niveau national. Préoccupée également par la santé économique du secteur culturel et la vitalité de la création culturelle, la CDEC s'intéresse particulièrement au traitement de la culture dans les accords commerciaux et à l'impact de l'environnement numérique sur la diversité des expressions culturelles.

La CDEC sert également de secrétariat à la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle ([FICDC](#)). La FICDC a été créée à la suite d'une importante mobilisation de la société civile en faveur de l'adoption et de la ratification de la Convention de 2005 de l'UNESCO. La FICDC est la voix des professionnels de la culture à travers le monde. Elle rassemble une trentaine d'organisations représentant des créateurs, des artistes, des producteurs indépendants, des distributeurs et des éditeurs dans les secteurs du livre, du cinéma, de la télévision, de la musique, du spectacle vivant et des arts visuels.

Pour plus d'information au sujet des initiatives de la CDEC, de la FICDC et de leur membership :

- Coalition pour la diversité des expressions culturelles ([CDEC](#)) <https://cdec-cdce.org/fr> | E: [coalition@cdec-cdce.org](mailto:coalition@cdec-cdce.org)
- Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle ([FICDC](#)) <https://ficdc.org/fr> | E : [coalition@cdec-cdce.org](mailto:coalition@cdec-cdce.org)

**Accessibilité** : *La CDEC est engagée dans le développement de pratiques inclusives dans la planification, la mise en œuvre et la diffusion de ses initiatives. N'hésitez pas à nous faire part de besoins spécifiques que vous pourriez avoir en ce qui concerne l'accessibilité aux informations contenues dans cette publication. Il nous fera plaisir de discuter de la manière dont nous pouvons répondre à ces besoins – compte tenu des ressources disponibles.*

---

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
<b>INITIATIVES CDEC ET FICDC</b>			
<b>Programme – Affaires internationales</b>			
Mise en œuvre   Contact	<p>Au cours du quadriennat, le Programme – <b>Affaires internationales</b> a été mis en œuvre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Coalition pour la diversité des expressions culturelles (<a href="#">CDEC</a>)   E: <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></li> <li>• La Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (<a href="#">FICDC</a>)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></li> </ul> <p>En collaboration et/ou avec le soutien régulier des entités suivantes (voir sous chacune des activités du Programme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le gouvernement du Canada   Ministère du Patrimoine canadien (<a href="#">PCH</a>)</li> <li>- Le gouvernement du Québec   Ministère de la Culture et des Communications (<a href="#">MCC</a>)</li> </ul> <p>En collaboration et/ou avec le soutien ponctuel des entités suivantes (voir sous chacune des activités du Programme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)</li> <li>- La Commission allemande de l'UNESCO.</li> <li>- Le Secrétariat de la Convention de l'UNESCO de 2005</li> <li>- Le Bureau de liaison avec les ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO.</li> </ul>	<p>1 – Systèmes de gouvernance  2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité  3 – Culture dans les cadres de développement durable  4 – Droits de l'homme</p>	<p><input type="checkbox"/> Arts de la scène  <input type="checkbox"/> Arts numériques  <input type="checkbox"/> Arts visuels  <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio  <input type="checkbox"/> Design  <input type="checkbox"/> Musique</p> <p><input type="checkbox"/> Édition</p>
Site web	<p>Mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles à travers les actions de la société civile – Canada   Initiatives clés de la CDEC et de ses membres   Rapport Quadriennal   1<sup>er</sup> janvier 2020 – 31 décembre 2023   <a href="#">W</a></p>		
Description	<p><b>Introduction</b></p> <p>Le Programme – <b>Affaires internationales</b> a pour but la mise en réseau, la concertation et la contribution de la société civile sur le pan national, régional, et international aux processus de prise de décisions onusiennes.</p> <p>L'équipe de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (<a href="#">CDEC</a>) assure le rôle de Secrétariat de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (<a href="#">FICDC</a>). <a href="#">La FICDC</a></p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p><a href="#">est une ONG en partenariat officiel (statut d'association) avec l'UNESCO</a>. Elle est issue d'une mobilisation importante de la société civile en faveur de l'adoption, puis de la ratification de la Convention. Sous l'égide de la FICDC, y compris avec l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications (<a href="#">MCC</a>) du Québec et du ministère du Patrimoine canadien (<a href="#">PCH</a>) du Canada, les personnes membres de la direction et représentantes des membres de la CDEC et de la FICDC participent, et contribuent, de manière régulière, aux travaux des instances de gouvernance pour la mise en œuvre de la Convention. Sous l'égide de la FICDC, la CDEC a pris part aux rencontres suivantes, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• [2020 – 2023] Les 13<sup>e</sup>, <a href="#">14</a>, <a href="#">15<sup>e</sup></a> et <a href="#">16<sup>e</sup></a> sessions ordinaire du <b>Comité intergouvernemental</b> pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (CIG).</li> <li>• [Juin 2021 et 2023] Les 3<sup>e</sup> et <a href="#">4<sup>e</sup> Forum de la société civile</a> organisés à l'UNESCO en amont respectivement des 8<sup>e</sup> et <a href="#">9<sup>e</sup></a> sessions ordinaires de la Conférence des Parties à la Convention (CoP). La FICDC a par ailleurs fait partie du groupe d'ONG responsable de l'organisation 4<sup>e</sup> Forum.</li> <li>• [Mai 2022] L'UNESCO a organisé un débat <a href="#">ResiliArt</a> (le second du genre) en partenariat avec la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle. ResiliArt est un mouvement mondial qui consiste en une série de débats virtuels avec des artistes et des professionnels clés du secteur, dont l'objectif était de sensibiliser sur l'impact considérable des mesures de confinement engendrées par la pandémie sur le secteur de la culture.</li> <li>• [Septembre 2022] La FICDC et la CDEC ont pris part à <a href="#">MONDIACULT 2022</a>, la conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable, lors de laquelle 150 États ont adopté une déclaration historique pour la culture.</li> <li>• [Mars 2023] La FICDC a soutenu le financement et la recherche de financements pour l'organisation d'un <b>rassemblement des coalitions africaines qui a eu lieu à Niamey</b>, au Niger, du 14 au 16 mars 2023. L'événement a ainsi pu bénéficier du soutien de l'OIF et de la Commission allemande de l'UNESCO. De plus, de façon virtuelle, la secrétaire générale et le président de la FICDC ont livré des allocutions.</li> <li>• Le président de la FICDC siège au sein d'un <b>groupe d'experts en découvrabilité mis sur pied par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)</b>.</li> </ul>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
<b>Résultats</b>	<p>Les activités de la FICDC et son statut de Partenaire officiel de l'UNESCO rejaillissent sur la CDEC, enrichissent l'analyse des membres d'une dimension internationale, procurent un réseau de contacts utile, donnent l'occasion d'apprendre des expériences menées ailleurs, comme de faire valoir celles qui sont effectuées ici.</p> <p>La déclaration issue de MONDIACULT 2022, qui reconnaît de façon inédite la culture comme un bien public mondial, fait écho à plusieurs demandes mises de l'avant par la Fédération, appelant notamment à « intégrer la culture en tant qu'objectif spécifique à part entière dans les prochains Objectifs de Développement Durable des Nations unies » et à une « régulation substantielle du secteur numérique, en particulier des grandes plateformes, au bénéfice de la diversité culturelle en ligne, de la propriété intellectuelle des artistes et d'un accès équitable pour tous aux contenus ». Pour plus d'information, veuillez consulter le <a href="#">bilan de la participation de la FICDC à Mondiacult 2022</a>.</p> <p>Le leadership et la participation de la CDEC, aux côtés d'autres membres de la FICDC aux réunions statutaires des organes de gouvernance de la Convention, rendues possibles grâce au soutien accordé pour ce faire par les gouvernements du Québec et du Canada favorisent et contribuent à renforcer notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La concertation et la coordination de la contribution de la société civile dans la mise en œuvre de la Convention ;</li> <li>• Le dialogue bilatéral et multilatéral entre la société civile et les Parties à la Convention et entre la société civile et le Secrétariat de la Convention au Sein de l'UNESCO à ce sujet ;</li> <li>• L'appui des Parties et du Secrétariat de la Convention aux initiatives de la société civile.</li> </ul> <p>L'impact à moyen et long terme de ces concertations, contributions et dialogues peut être évalué, entre-autres, selon le degré de prise en compte effective des propositions de la société civile dans les processus de prise de décision des Parties. Au cours de la période 2020 – 2023, le point de vue de la société civile a été pris en considération lors de plusieurs processus législatifs et consultations publiques.</p> <p>La FICDC, la CDEC et leurs membres respectifs œuvrent à assurer la veille et le suivi de ces propositions ainsi qu'à l'amélioration continue des processus pour ce faire.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
----------	------------	---	------------

Priorités 2024 – 2026

Les priorités de la CDEC et de la FICDC sous le Programme – Affaires internationales sont présentées ci-dessous.

A. **Participation de la société civile aux travaux des organes de gouvernances de la Convention de 2005**

1. **Calendrier du Forum de la Société civile** | Suivi des demandes de la FICDC afin de déplacer la rencontre du Forum de la Société civile davantage en amont de la CoP pour permettre la prise en considération effective des recommandations issues de ce Forum.

B. **Industries culturelles et créatives : Multilatéralisme revitalisé, et développement durable.**

1. **Sommet de l’avenir – 22 et 23 septembre 2024** | La CDEC et la FICDC effectuent une veille, participent et contribuent aux consultations invitant la société civile à prendre part aux processus de discussion et de prise de décision relatives au [Sommet de l’avenir](#) des Nations Unies, y compris en ce qui concerne : le Pacte pour l’avenir ainsi que la [Déclaration sur les générations futures](#) et le [Pacte numérique mondial](#) qui seront en annexe du Pacte pour l’avenir.
2. **Mondiacult 2025 – Barcelone, Espagne** | Du 29 septembre au 1er octobre 2025 | La CDEC, la FICDC et leurs membres entendent participer à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable.
3. **Campagne [#culture2030goal](#)** – La CDEC et la FICDC entendent poursuivre leur engagement au sein de la campagne pour la formulation d’un Objectif ‘Culture’ dans les initiatives post-Programme 2030 pour le développement durable.

(Liste prospective – non définitive)

L’identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l’analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
<b>Création de matériel de vulgarisation de la Convention</b>			
Mise en œuvre   Contact	<p>Cette initiative a été mise en œuvre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></li> <li>• La Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></li> </ul>	<p>1 – Systèmes de gouvernance  2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité  3 – Culture dans les cadres de développement durable  4 – Droits de l’homme</p>	<p><input type="checkbox"/> Arts de la scène  <input type="checkbox"/> Arts numériques  <input type="checkbox"/> Arts visuels  <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio  <input type="checkbox"/> Design  <input type="checkbox"/> Musique  <input type="checkbox"/> Édition</p>
Site web	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">La protection de la diversité des expressions culturelles au Canada – Viser juste pour les artistes</a>   CDEC</li> <li>• <a href="#">La protection de la diversité des expressions culturelles à travers le monde – Viser juste pour les artistes</a>   FICDC</li> </ul>		
Description	<p>En 2023, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC) et la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC) a développé des outils de communications visant à promouvoir et vulgariser la Convention de 2005 auprès de populations historiquement marginalisées ou moins sensibilisées à la convention et à son potentiel, notamment en mettant de l’avant les impacts qu’elle peut avoir spécifiquement pour ces groupes. Ainsi, la CDEC et la FICDC ont créé chacune une nouvelle section sur leur site web, « Convention de l’UNESCO ».</p> <p>Les textes ont été rédigés en partenariat avec la Commission canadienne de l’UNESCO (voir Vulgarisation convention – CDEC et Vulgarisation convention - FICDC). Les deux sections explicitent de façon simple les fondements de la Convention et son impact sur les créateur[trice]s et organisations culturelles en plus de répondre à des questions fréquentes et de donner des exemples concrets des bénéfices pouvant découler de la mise en œuvre de la Convention. Les textes ont été modifiés pour répondre aux contextes différents des deux organisations : les exemples et les citations mises de l’avant sont exclusivement canadiens pour la CDEC, et issus de l’international pour la FICDC. Cela contribue donc à démocratiser les mécanismes régis par cette convention pouvant servir à faire valoir ses droits culturels, en plus de servir de point de référence et d’être disponible en français et en anglais.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>Ces deux outils peuvent aider à bâtir des ponts avec des nouvelles communautés. Par exemple, la CDEC a été invitée un rassemblement annuel pour la transmission, l'expression et la préservation des patrimoines autochtones qui s'est tenu en novembre 2023, à Wendake, et qui a accueilli près d'une centaine de participant.es. Lors de cet événement, la CDEC a distribué une version papier de la section du site web aux participant.es sous forme de brochures. De plus, la programmation de ce rassemblement incluait un panel visant à discuter des implications de la Convention pour les peuples autochtones, contribuant ainsi à la faire connaître.</p>		
<b>Résultats</b>	<p>Les publications sur les réseaux sociaux faisant mention de ces différentes initiatives ont récolté 1118 impressions. Les données de consultation des pages web ne sont malheureusement pas disponibles, mais l'équipe de la CDEC et de la FICDC les ont utilisées à de nombreuses reprises afin d'expliquer de façon accessible et efficace la Convention et le rôle de la Coalition ou de la Fédération dans des démarches auprès de nouveaux partenaires. La brochure imprimée a été distribuée à une centaine de participant[e]s au rassemblement.</p> <p>La présentation de la Convention lors du rassemblement a suscité des discussions engageantes sur le potentiel de la Convention, perçue comme un outil pertinent par les personnes présentes. De plus, la CDEC a pu bâtir des liens avec des organismes visant à promouvoir la culture des Premières Peuples.</p>		
<b>Priorités 2024 - 2026</b>	<p>La CDEC souhaite contribuer à faire connaître la Convention auprès de publics qui ne la connaissent pas encore, ou très peu. De plus elle souhaite bâtir des liens avec des organismes qui visent à promouvoir les cultures des Premiers Peuples afin d'aider elle-même à protéger et promouvoir les cultures des Premiers Peuples. La CDEC aimerait développer davantage d'outils de communication autour de la convention afin de contribuer à la faire connaître.</p> <p>(Liste prospective – non définitive)</p> <p>L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
<b>Programme – Renforcement des capacités</b>			
Mise en œuvre   Contact	<p>Au cours du quadriennat, le Programme – <b>Renforcement des capacités</b> a été mis en œuvre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle (FICDC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></li> <li>• L'association <i>Creatividad y Cultura Glocal</i></li> <li>• Le réseau U40</li> </ul> <p>En collaboration et/ou avec le soutien ponctuel des entités suivantes (voir sous chacune des activités du Programme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Commission Allemande pour l'UNESCO</li> <li>• Les coalitions chilienne et paraguayenne pour la diversité culturelle.</li> </ul>	<p>1 – Systèmes de gouvernance  2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité  3 – Culture dans les cadres de développement durable  4 – Droits de l'homme</p>	<p><input type="checkbox"/> Arts de la scène  <input type="checkbox"/> Arts numériques  <input type="checkbox"/> Arts visuels  <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio  <input type="checkbox"/> Design  <input type="checkbox"/> Musique  <input type="checkbox"/> Édition</p>
Site web	<p>Formación "Convención 2005 de UNESCO: Una herramienta para el sector cultural latinoamericano"   <a href="#">W</a>   YouTube : <a href="#">1/8</a>   <a href="#">2/8</a>   <a href="#">3/8</a>   <a href="#">4/8</a>   <a href="#">5/8</a>   <a href="#">6/8</a>   <a href="#">7/8</a>   <a href="#">8/8</a></p>		
Description	<p>La Formation intitulée <b>Convention 2005 de l'UNESCO : Un outil pour le secteur culturel latino-américain</b> a eu lieu en ligne du 6 au 28 novembre 2020. Le programme a été élaboré par la Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle (FICDC), l'association <i>Creatividad y Cultura Glocal</i> et le réseau U40, en partenariat avec la Commission Allemande pour l'UNESCO et les coalitions chilienne et paraguayenne pour la diversité culturelle. En tout, huit séances d'une durée de deux heures ont été offertes, en espagnol :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Séance 1</b> : Concepts essentiels : Diversité des expressions culturelles, politiques culturelles, culture et développement durable."</li> <li>• <b>Séance 2</b> : Droits culturels : Accords internationaux, droits de l'homme, égalité des genres, peuples autochtones."</li> <li>• <b>Séance 3</b> : La Convention de 2005 de l'UNESCO : Histoire, contenu, évolution récente, défis."</li> <li>• <b>Séance 4</b> : La Convention, les arts vivants et les industries culturelles et créatives : Références à la Convention dans différents secteurs."</li> <li>• <b>Séance 5</b> : Culture et Accords de Libre Échange : Clauses d'exception culturelle/réserves, traitement préférentiel, commerce numérique, propriété intellectuelle, nation la plus favorisée."</li> </ul>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Séance 6</b> : Diversité culturelle dans le contexte numérique : Opportunités, adaptation des lois, intelligence artificielle.</li> <li>• <b>Séance 7</b> : La société civile et la Convention : L'expérience des coalitions nationales de la FICDC et d'autres réseaux."</li> <li>• <b>Séance 8</b> : Défis et choix pour l'avenir en Amérique latine dans le contexte d'une crise globale.</li> </ul>		
<b>Résultats</b>	<p>La formation a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteindre des personnes qui œuvraient, parfois sans le savoir, à la mise en œuvre la Convention 2005 de l'UNESCO dans leur région ;</li> <li>• Accroître la connaissance des outils disponibles pour défendre et promouvoir les expressions culturelles latino-américaines et leur diversité ;</li> <li>• Mobiliser les réseaux culturels en Amérique latine ;</li> <li>• Donner aux personnes participantes des possibilités d'étendre ces réseaux aux niveaux national et régional ;</li> <li>• Accroître la visibilité et la portée de la FICDC en Amérique latine ;</li> <li>• Rapprocher la Convention des professionnels des secteurs public, privé ou de la société civile qui travaillent déjà ou souhaitent travailler dans le secteur culturel.</li> </ul>		
<b>Priorités 2024 - 2026</b>	<p>La CDEC et la FIDC prévoient la conception et le déploiement d'outils, d'ateliers et de formations au cours du quadriennat 2024 – 2026 (tenant compte du calendrier de soumission au niveau mondial débutant au 30 juin 2027). Les priorités thématiques potentielles en termes de <b>renforcement des capacités</b> sont présentées ci-dessous, à titre d'exemples.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Industries créatives et culturelles et développement durable</li> <li>B. L'impact de l'intelligence artificielle sur la diversité des expressions culturelles</li> <li>C. La Convention de 2005 : un outil clé pour la protection de la souveraineté culturelle dans l'environnement numérique</li> <li>D. Le rôle des élus locaux et des parlementaires dans la mise en œuvre de la Convention de 2005.</li> <li>E. Diversité des expressions culturelles et l'Examen périodique universel du Conseil de droits de l'homme.</li> </ol> <p>(Liste prospective – non définitive)</p> <p>L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.		
<b>Campagne de sensibilisation – Objectif culture 2030</b>			
Mise en œuvre   Contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></li> </ul>	1 – Systèmes de gouvernance 2 – Échange de biens et services & Mobilité 3 – Culture dans les cadres de développement durable 4 – Droits de l’homme	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input type="checkbox"/> Arts numériques <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio <input type="checkbox"/> Design <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Édition
Site web	<a href="https://culture2030goal.net/">https://culture2030goal.net/</a> Bilan positif de la participation de la FICDC à MONDIACULT 2022   <a href="#">W</a>		
Description	<p>Au cours des quatre dernières années, la FICDC a poursuivi son implication au sein de la Campagne 2030, une campagne de plaidoyer regroupant de nombreuses organisations culturelles internationales et visant à faire reconnaître la culture comme le quatrième pilier du développement durable et à intégrer la culture dans l’agenda mondial du développement des Nations Unies.</p> <p>La campagne a débuté en 2013 et a pour objectif de promouvoir un rôle renforcé pour la culture tout au long de la mise en œuvre de l’agenda mondial de développement actuel (l’Agenda 2030 des Nations Unies), l’adoption de la culture comme objectif distinct dans l’agenda de développement post-2030 et l’adoption d’un agenda mondial pour la culture.</p> <p>À travers sa participation à la campagne, et, plus concrètement, en assistant à des rencontres stratégiques, en contribuant à des propositions communes et en en soumettant d’autres en son nom, alignées avec les objectifs globaux de la campagne, la FICDC a contribué à certains gains clés. La campagne <i>Culture2030Goal</i> soutient depuis longtemps que la culture a un rôle clé à jouer, non seulement en tant que secteur ayant le pouvoir de provoquer le changement, mais aussi en tant que dimension globale du développement durable ayant un effet majeur sur les comportements et donc sur l’efficacité des politiques.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>La FICDC a donc utilisé ses plateformes pour relayer les documents informatifs produits par la campagne dans les quatre dernières années, contribuant à promouvoir l'importance de la culture diversifiée, comme le rapport « La culture dans la localisation des ODD : une analyse des examens locaux volontaires (ELV) ».</p> <p>En 2020, la campagne <i>#Culture2030Goal</i> a publié une Déclaration sur la Culture et la pandémie de la COVID-19, qui a été lancée officiellement le 21 mai 2020, à l'occasion de la Journée mondiale pour la diversité culturelle, le dialogue et le développement. Cette date illustre l'engagement de la campagne envers la réalisation de l'Agenda 2030 ainsi que le besoin de garantir que la culture soit placée au cœur de la Décennie d'action pour atteindre les objectifs mondiaux des Nations Unies. La FICDC a été représentée par son président.</p> <p>En 2022, la FICDC a participé à l'élaboration et a relayé la Déclaration de la campagne <i>#Culture2030Goal</i>, un document qui met de l'avant que la culture représente le quatrième pilier du développement durable, et joue un rôle indispensable pour soutenir le bien-être des individus et des communautés, la cohésion sociale et l'efficacité générale des politiques. Ce document a été déposé en vue de MONDIACULT 2022, la conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable qui s'est déroulée du 28 au 30 septembre 2022 et où le président de la Fédération a été invité à prononcer une allocution. Dans les nombreux événements parallèles et officiels auxquels elle a pris part, la Fédération a porté des messages sur la nécessité de reconnaître l'importance de la culture dans les objectifs de développement durable des Nations Unies, sur les conditions nécessaires pour mettre en place une « culture équitable » et sur la nécessité d'impliquer tous les joueurs, incluant les entreprises privées, afin de préserver la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique.</p> <p>« La diversité des expressions culturelles ne peut s'épanouir que dans un contexte de développement durable où existent des écosystèmes culturels régionaux robustes qui renforcent la chaîne de valeur locale. De tels écosystèmes permettent que les contenus culturels soient d'abord produits et consommés au niveau local, tout en assurant aux créateurs et aux producteurs une juste rémunération et de bonnes conditions de travail, et en donnant aux citoyens l'accès à la culture qui leur est dû. Pour y parvenir, nous devons nous attaquer aux graves inégalités qui existent pour les coalitions situées hors d'Europe et d'Amérique du Nord. », a notamment déclaré la secrétaire générale de la Fédération dans le cadre de l'événement Un Objectif culture est essentiel pour notre avenir commun, organisé par la campagne <i>#Culture2030Goal</i> au Colegio San Ildefonso, le 27 septembre.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>Enfin, en décembre 2023, la FICDC a déposé une intervention à l'ONU en prévision du Sommet de l'avenir, organisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui se tiendra en septembre 2024. L'intervention a pour but d'attirer spécifiquement l'attention sur l'importance d'inclure la perspective de la diversité des expressions culturelles dans les objectifs de développement durable (ODD). Elle s'est aussi jointe à une intervention collaborative sous la campagne <i>#Culture2030Goal</i> qui demande l'ajout d'un objectif dédié à la culture à l'agenda 2030 pour le développement durable.</p>		
<b>Résultats</b>	<p>Concrètement, les gains les plus importants de cette campagne auront lieu dans les prochaines années, puisque plus 2030 s'approche, plus les efforts de plaidoyer se traduiront en résultats concrets.</p> <p>Toutefois, la FICDC se réjouit du gain obtenu lors de MONDIACULT 2022, lors de laquelle 150 États ont adopté une déclaration historique pour la culture. Cette dernière, qui reconnaît de façon inédite la culture comme un bien public mondial, fait écho à plusieurs demandes mises de l'avant par la Fédération, appelant notamment à « intégrer la culture "en tant qu'objectif spécifique à part entière" dans les prochains Objectifs de développement durable des Nations Unies » et à une « régulation substantielle du secteur numérique, en particulier des grandes plateformes, au bénéfice de la diversité culturelle en ligne, de la propriété intellectuelle des artistes et d'un accès équitable pour tous aux contenus ».</p>		
<b>Priorités 2024 - 2026</b>	<p><a href="#">Campagne #culture2030goal</a>   La CDEC et la FICDC entendent poursuivre leur engagement au sein de la campagne pour la formulation d'un Objectif 'Culture' dans les initiatives post-Programme 2030 pour le développement durable.</p> <p>(Liste prospective – non définitive)</p> <p>Rationnel : L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
<b>Programme – Plateformes numériques – Diffusion continue en ligne</b>			
Mise en œuvre   Contact	<p>Au cours du quadriennat, le Programme – <i>Plateformes numériques – Diffusion continue en ligne</i> a été mis en œuvre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Coalition pour la diversité des expressions culturelles (<a href="#">CDEC</a>)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></li> </ul>	<p>1 – Systèmes de gouvernance  2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité  3 – Culture dans les cadres de développement durable  4 – Droits de l’homme</p>	<p><input type="checkbox"/> Arts de la scène  <input type="checkbox"/> Arts numériques  <input type="checkbox"/> Arts visuels  <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio  <input type="checkbox"/> Design  <input checked="" type="checkbox"/> Musique  <input type="checkbox"/> Édition</p>
Site web			
Description	<p>Le <i>Programme – Plateformes numériques – Diffusion continue en ligne</i> a pour but la veille, la vulgarisation, la concertation, et le plaidoyer sur le sujet.</p> <p><b>Introduction</b>  [Novembre 2020 – Avril 2023] Le projet de loi C-11 (successeur du projet de loi C-10), a mené à l’adoption par le Parlement du Canada de la <a href="#">Loi sur la diffusion continue en ligne</a> (L.C. 2023, ch. 8). Cette dernière a reçu la sanction royale le 27 avril 2023.</p> <p>La CDEC a participé activement à toutes les <a href="#">étapes de l’étude du projet de loi C-11 par le Parlement du Canada</a>. Elle avait également participé au processus relatif au projet de loi <a href="#">C-10</a> (auquel a succédé C-11) celui-là n’ayant pu franchir l’étape de la troisième lecture au Sénat du Canada avant la prorogation du Parlement.</p> <p>Le texte de la <a href="#">Loi sur la diffusion continue en ligne</a> (L.C. 2023, ch. 8) modifie la <a href="#">Loi sur la radiodiffusion</a> de 1991 afin de mettre à jour la politique canadienne de radiodiffusion. Les modifications apportées ont pour objectif notamment de protéger, et soutenir, des émissions, films et musiques qui répondent aux besoins et mettent en valeur la diversité des expressions culturelle, pour l’ensemble des Canadiens. Toute entreprise exerçant des activités de radiodiffusion au Canada devra dorénavant se soumettre à une réglementation prévoyant des contributions financières obligatoires au développement de contenu canadien ainsi qu’à des obligations en matière de mise en valeur de ces contenus.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
----------	------------	---	------------

La nouvelle *Loi* met par ailleurs l’emphase sur les groupes, communautés et programmation suivants :

- Les Canadiens qui représentent la diversité et parmi eux, ceux qui sont issus des communautés noires ou d’autres communautés **s’identifiant en fonction des facteurs suivants notamment** :
  - leurs antécédents ethnoculturels ;
  - leur statut socio-économique ;
  - leurs capacités et handicaps ;
  - leur orientation sexuelle ;
  - leur identité ou expression de genre ;
  - leur âge ;
  - les communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada.
- La programmation
  - en langues autochtones qui reflète les cultures autochtones ;
  - accessible aux personnes handicapées et exempte d’obstacles ;
  - d’émissions originales dans l’une ou l’autre des langues officielles du Canada.

La *Loi sur la diffusion continue en ligne* renforce, de manière corollaire, le pouvoir réglementaire et de surveillance du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ([CRTC](#)) relatif au système canadien de radiodiffusion.

**La contribution de la CDEC et de ses membres au processus ainsi qu’à ses résultats positifs en matière de protection et de promotion des industries culturelles et créatives en contexte de diffusion continue sur les plateformes numériques est multiple.** Les initiatives énumérées ci-dessous ont été conçues et réalisées y compris en partenariat avec d’autres secteurs de la société civile et du milieu des affaires et académique. Elles avaient entre-autres pour objectifs :

- le renforcement des connaissances et des capacités de plaidoyer ;
- d’approfondir la réflexion et la concertation ;
- ainsi que l’atteinte de consensus – au sein du milieu culturel et entre les acteurs de la culture et ceux responsables des processus décisionnels législatifs et de politiques canadiens.

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
----------	------------	---	------------

*Liste des activités menées sous ce programme (non-exhaustive) :*

- [Mars 2020] **Mémoire de la CDEC** pour la révision de la *Loi sur la radiodiffusion* (projet de loi C-10). | [W](#)
- [Juin 2021] **Réponses aux questions les plus souvent posées** sur le projet de loi C-10 pour contribuer à contrer le niveau élevé de désinformation lié à ce projet de loi dans les médias et sur les réseaux sociaux. | [W](#)
- [Novembre 2021] **Table-ronde de la CDEC sur l’encadrement et les responsabilités du CRTC dans la nouvelle législation** – ayant permis des échanges entre six experts et 22 représentants des membres de la CDEC.
- [Novembre 2021] **Table-ronde de la CDEC sur la mise en valeur des contenus, la découvrabilité et la transparence des plateformes** – ayant réuni 10 experts et 19 représentants des membres de la CDEC.
- [Mars 2022] **Déploiement d’outils et lancement d’une campagne de la CDEC en faveur du projet de loi C-11.** | [W](#)
- [Mars – Avril 2022] Tenue de **rencontres régionales** pour discuter du projet de loi C-11 en partenariat avec des membres et alliés de la CDEC : **Saskatchewan (24 mars) Manitoba et en Colombie-Britannique (avril 2022).**
- [Février 2023] **Projet de loi C-11, *Loi sur la diffusion continue en ligne***, après l’étude par le Sénat : **analyse de la CDEC** | [PDF](#)
- [Juillet 2023] **Commentaires de la CDEC** dans le cadre de la consultation du gouvernement du Canada sur le Décret proposé pour la mise en œuvre de la *Loi sur la radiodiffusion continue en ligne*. | [W](#)
- [2022-2023] **Campagne de la CDEC** pour l’envoi de lettres aux personnes députées et sénatrices du Parlement canadien organisées à l’automne et à l’hiver afin d’illustrer le soutien au projet de loi et de contrer un discours minoritaire, mais bruyant, propageant de la désinformation à son égard.

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
Résultats	<p>Les actions de la CDEC sous ce programme ont mené à la publication de plusieurs articles dans les journaux canadiens et ont permis à un grand nombre de personnes – tant du milieu des industries culturelles et créatives que du public en général, de se mobiliser en faveur du projet de loi C-11 sur la diffusion continue en ligne, et ce, en dépit de sa complexité.</p> <p>La CDEC a applaudi <b>l'adoption du projet de loi C-11 et s'est réjouie</b> de constater que les <a href="#">demandes</a> qu'elle a porté à l'attention des parlementaires au cours du processus ont été retenues – et notamment en ce qui concerne la nécessité d'agir pour le financement et la mise en valeur des émissions, films et musiques canadiens sur l'ensemble des plateformes exerçant des activités de radiodiffusion sur le territoire.</p> <p>Les actions de la CDEC, et l'attention portée par les parlementaires à ses recommandations ont conduit à la formulation de dispositions renforçant la législation canadienne sur la diffusion continue en ligne, en faveur de la diversité des expressions culturelles canadiennes dans l'environnement numérique.</p> <p>La <a href="#">Loi sur la diffusion continue en ligne</a> contribue au positionnement du Canada parmi les pays, de plus en plus nombreux, dotés de lois visant à réguler les plateformes numériques afin de protéger et promouvoir la diversité de leurs expressions culturelles.</p>		
Priorités 2024 - 2026	<p><b>Défis</b> : La modernisation de la Loi était essentielle pour contribuer à la mise en œuvre des objectifs de la Convention de 2005. Toutefois, les prochaines années seront déterminantes. La Loi canadienne étant habilitante, il revient maintenant au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications de mettre en place une réglementation qui permettra d'atteindre les objectifs de la Loi. La société civile sera particulièrement attentive aux règles mises en place, mais surtout à leur impact. Il sera essentiel pour le gouvernement du Canada de mesurer en continu l'impact de la nouvelle <i>Loi</i></p> <p><b>Priorités</b> : Les priorités de la CDEC relativement au <b>Programme   Plateformes numériques – Diffusion continue en ligne</b> sont les suivantes :</p> <p>A. Veille et poursuite de la collaboration de la CDEC et ses membres avec les autorités dans la mise en œuvre des nouvelles dispositions et notamment l'élaboration par le CRTC des règles qui s'appliqueront pour chacun des nouveaux services dorénavant sous sa juridiction, soit : les services d'écoute en continu audiovisuels et audios et les médias sociaux, de manière à ce qu'ils</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>contribuent de façon effective à la création, à la production et à la mise en valeur des musiques, émissions et films canadiens, en tenant compte de la diversité propre au Canada.</p> <p>(Liste prospective – non définitive)</p> <p>Rationnel : L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.</p>		
<b>Programme – Environnement numérique et intelligence artificielle (IA)</b>			
<p>Mise en œuvre   Contact</p>	<p>Au cours du quadriennat, le <i>Programme – Environnement numérique et intelligence artificielle (IA)</i> a été mis en œuvre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Coalition pour la diversité des expressions culturelles (<a href="#">CDEC</a>)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></li> <li>• La Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (<a href="#">FICDC</a>).</li> </ul> <p>En collaboration et/ou avec le <b>soutien régulier</b> des entités suivantes (voir sous chacune des activités du Programme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ministère de la Culture et des Communications du Québec</li> </ul> <p>En collaboration et/ou avec le <b>soutien ponctuel</b> des entités suivantes (voir sous chacune des activités du Programme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles</li> <li>• L'Université du Québec à Montréal (UQAM)</li> <li>• L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).</li> <li>• Le centre d'entreprises et d'innovation de Montréal (CEIM)</li> <li>• La Société de gestion des Réseaux Informatiques des Commissions Scolaires (GRICS)</li> </ul>	<p>1 – Systèmes de gouvernance  2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité  3 – Culture dans les cadres de développement durable  4 – Droits de l'homme</p>	<p><input type="checkbox"/> Arts de la scène  <input type="checkbox"/> Arts numériques  <input type="checkbox"/> Arts visuels  <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio  <input type="checkbox"/> Design  <input type="checkbox"/> Musique  <input type="checkbox"/> Édition</p>
<p>Site web</p>			

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
Description	<p>Le <i>Programme – Environnement numérique et intelligence artificielle (IA)</i> a pour but la veille, la vulgarisation, la concertation, et le plaidoyer sur le sujet.</p> <p>Pour rappel, déjà, en 2018, la CDEC présentait une première réflexion sur l’intelligence artificielle (IA) afin que les discussions concernant son développement et ses applications intègrent mieux les enjeux culturels en général, et ceux de la diversité des expressions culturelles en particulier.   <a href="#">W</a></p> <p><i>Liste des activités menées sous ce programme (non-exhaustive) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• [2020 – 2023] La CDEC, ses membres et ses partenaires ont redoublé d’efforts afin d’approfondir la réflexion, et de contribuer au développement législatif et de politiques relatifs à l’IA qui soient en phase avec la mise en œuvre de la Convention de 2005. Les initiatives suivantes notamment ont contribué à la démarche : <ul style="list-style-type: none"> <li>• [Décembre 2020] À partir des travaux notamment du Centre d’études sur l’intégration et la mondialisation (CEIM), ainsi que d’autres études et rapports, la CDEC a élaboré le guide intitulé « <a href="#">Le défi de la découvrabilité. L’urgence d’agir pour défendre la diversité des expressions culturelles</a> ». Ce dernier analyse le rôle joué par différents acteurs en matière de découvrabilité (ce que les services en ligne ont changé, les stratégies développées par les milieux culturels et la position des gouvernements).</li> <li>• [Février 2021] Le guide a été présenté à l’occasion d’un webinaire en ligne, gratuit, accessible en français et en anglais, intitulé « <a href="#">Où en est-on sur la découvrabilité des contenus culturels dans l’environnement numérique en 2021 ?</a> ». Ce webinaire a été organisé avec la participation du <b>ministère de la Culture et des Communications du Québec, de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, de l’Université du Québec à Montréal (UQAM) et de l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF).</b></li> <li>• [Septembre 2021] Mémoire de la CDEC dans le cadre de la <a href="#">Consultation</a> sur un cadre moderne du droit d’auteur pour l’intelligence artificielle et l’Internet des objets menée par ISDE   <a href="#">W</a></li> <li>• [Janvier 2022] <a href="#">Conférence internationale sur les réformes législatives pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles dans l’environnement numérique</a> : L’événement était organisé par la CDEC, en collaboration avec la <b>Chaire UNESCO sur la</b></li> </ul> </li> </ul>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p><b>diversité des expressions culturelles et en partenariat avec la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC).</b> Cette journée de conférences en format virtuel a réuni près de 23 panélistes. <a href="#">W</a>   <a href="#">YouTube – FRA</a>   <a href="#">YouTube ENG</a>   <a href="#">YouTube – ESP</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• [Septembre 2023] Commentaires de la CDEC dans le cadre des <a href="#">consultations</a> du ministère de l’Innovation des Sciences et du Développement économique du Canada sur l’élaboration d’un <b>code de pratique canadien pour les systèmes d’intelligence artificielle générative.</b>   <a href="#">W</a></li> <li>• [2023] La CDEC a aussi organisé et participé à bon nombre d’initiatives de sensibilisation du public et de mobilisation et de réflexion du milieu sur le sujet de l’IA – y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>• [Septembre 2023] La CDEC a conclu un partenariat avec <a href="#">ALL IN</a> qui, avec ses 1400 participants, se décrit comme « le plus grand événement en intelligence artificielle au Canada », permettant de donner une place à la culture dans cet événement d’envergure.</li> <li>• [Novembre 2023] Les <a href="#">midi-conférences</a> de la CDEC dans le cadre des <a href="#">consultations</a> d’Industrie Sciences et Développement Économique et de Patrimoine canadien, portant sur <b>le droit d’auteur à l’ère de l’intelligence artificielle générative.</b></li> </ul> </li> </ul>		
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• [2020 – 2023 L’ensemble des activités menées sous le <i>Programme – Environnement numérique et intelligence artificielle (IA)</i> a permis au secteur culturel de présenter clairement ses positions et à la CDEC de mettre de l’avant les demandes faisant consensus parmi ses membres.</li> <li>• [Janvier 2022] <a href="#">Conférence internationale sur les réformes législatives pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles dans l’environnement numérique</a> : Plus d’une centaine de personnes ont assisté à la conférence en direct, et les vidéos ont généré 619 vues dans les trois langues sur la chaîne YouTube de la CDEC après l’événement. Cette journée de conférences a permis à des experts d’Asie-Pacifique, d’Europe, d’Afrique et des Amériques d’échanger sur les enjeux cruciaux de la mise en œuvre dans l’environnement numérique de la <i>Convention de l’UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005</i>.</li> <li>• [Février 2021] [Webinaire, gratuit, accessible en français et en anglais, intitulé « <a href="#">Où en est-on sur la découvrabilité des contenus culturels dans l’environnement numérique en 2021 ?</a> » – Présentation du guide de la CDEC intitulé « <a href="#">Le défi de la découvrabilité. L’urgence d’agir pour</a></li> </ul>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p><a href="#">défendre la diversité des expressions culturelles</a> ».] Au total, 181 personnes se sont connectées avec une moyenne de participation oscillant entre 130 et 150 tout au long du webinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>[Septembre 2023] <a href="#">[ALL IN]</a> Aux côtés de la dizaine d’experts qui sont intervenus lors des panels réservés à la culture, au sein de cet événement, la CDEC a contribué à faciliter la discussion et la recherche de pistes et de solutions autour des questions suivantes, entre autres : L’art pourrait-il orienter le développement de l’IA vers des chemins plus éthiques ? Peut-il contribuer à résoudre les problèmes de biais intrinsèques aux systèmes actuels ? Comment favoriser un dialogue plus riche entre les artistes, les entrepreneurs culturels et le secteur technologique, non seulement pour renforcer le pouvoir d’agir de ces acteurs culturels, mais aussi pour nourrir la recherche et le développement en IA ? 25 membres de la CDEC ont pu assister à cet événement en personne.</li> </ul>		
<p>Priorités 2024 - 2026</p>	<p>Les priorités de la CDEC relativement au <b>Programme – Environnement numérique et intelligence artificielle (IA )</b> sont les suivantes :</p> <p>A. <b>Droit d’auteur et intelligence artificielle générative</b> Dans un mémoire déposé le 15 janvier 2024 auprès d’Innovation, Sciences et Développement économique Canada et du Patrimoine canadien, la CDEC a présenté ses recommandations en réponse à aux <a href="#">consultations</a> portant sur le droit d’auteur à l’ère de l’intelligence artificielle générative. Elle est convaincue qu’il faut résister aux appels à certains amendements qui, en substance, affaibliraient la <a href="#">Loi sur le droit d’auteur</a> (L.R.C. (1985), ch. C-42) en ajoutant de nouvelles exceptions ou de nouveaux droits, au détriment des détenteurs de droits canadiens.   <a href="#">W</a></p> <p>Les priorités et principales recommandations suivantes ont été identifiées et formulées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les œuvres et productions protégées par le droit d’auteur doivent le rester ;</li> <li>2. Le droit d’auteur doit continuer de protéger la création humaine ;</li> <li>3. Des obligations de transparence doivent être imposées aux entreprises responsables du développement des systèmes d’IA générative.</li> </ol> <p>B. [Mars 2024] La CDEC a officiellement déposé <a href="#">trois demandes</a> au comité permanent de l’industrie et de la technologie [de la Chambre des communes du Canada] dans le cadre [de l’étude] [de la partie 3] du projet de loi C-27 <a href="#">[sur la mise en œuvre de la Charte du numérique</a> relative à la Loi] sur l’intelligence artificielle et les données (LIAD). Afin de prendre en considération les impacts majeurs produits par le développement de l’intelligence artificielle générative, les priorités identifiées et les demandes formulées visent à :</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
----------	------------	---	------------

1. Préciser la définition de préjudice en y intégrant la notion de réputation pour les individus et des risques sociétaux pour le Canada afin d'élargir la portée de la loi ;
2. Garantir le respect de la *Loi sur le droit d'auteur* pour les données utilisées avant que les systèmes ne soient déployés au Canada peu importe la juridiction d'origine du système ;
3. Imposer des obligations de transparence aux entreprises développant des systèmes d'IA. La CDEC demande qu'un résumé suffisamment détaillé de l'utilisation des données de formation protégées par le droit d'auteur soit rendu accessible au public.

(Liste prospective – non définitive)

Rationnel : L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.

### Programme – Droit d'auteur

Mise en œuvre | Contact

Au cours du quadriennat, le Programme – **Droit d'auteur** a été mis en œuvre par :

- La Coalition pour la diversité des expressions culturelles ([CDEC](#)) | E : [coalition@cdec-cdce.org](mailto:coalition@cdec-cdce.org)

En collaboration et/ou avec le soutien ponctuel des entités suivantes (voir sous chacune des activités du Programme) :

- L'ALAI Canada
- La Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa
- La Chaire Intelligence artificielle responsable à l'échelle mondiale, Université d'Ottawa.

- 1 – Systèmes de gouvernance
- 2 – Échange de biens et services & Mobilité
- 3 – Culture dans les cadres de développement durable
- 4 – Droits de l'homme

- Arts de la scène
- Arts numériques
- Arts visuels
- Cinéma/Audiovisuel/Radio
- Design
- Musique
- Édition

Site web

Description

Le *Programme – Droit d'auteur* a pour but la veille, la vulgarisation, la concertation, et le plaidoyer sur le sujet.

*Liste des activités menées sous ce programme (non-exhaustive) :*

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="310 207 1486 272">• [2020 – 2023] La CDEC a participé à la série de consultations sur la révision de la <i>Loi sur le droit d’auteur</i>.</li> <li data-bbox="310 318 1461 345">• [Octobre 2020] Recommandations de la CDEC pour la révision de la Loi sur le droit d’auteur   <a href="#">W</a></li> <li data-bbox="310 391 1411 418">• [Mars 2021] Mémoire de la CDEC sur la durée de protection générale du droit d’auteur   <a href="#">W</a></li> <li data-bbox="310 464 1486 529">• [Mai 2021] Mémoire de la CDEC dans le cadre de la Consultation sur un cadre moderne du droit d’auteur pour les intermédiaires en ligne   <a href="#">PDF</a></li> <li data-bbox="310 574 1486 639">• [Septembre 2021] Mémoire de la CDEC pour la Consultation sur un cadre moderne du droit d’auteur pour l’intelligence artificielle et l’Internet des objets   <a href="#">W</a></li> <li data-bbox="310 685 1486 750">• [Septembre 2023] Publication des recommandations de la CDEC pour la révision de la Loi sur le droit d’auteur   <a href="#">W</a></li> <li data-bbox="310 795 1486 1029">• [Mai 2022] La CDEC a organisé l’événement phare <a href="#">Quel avenir pour le droit d’auteur au Canada ?</a>, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2022. L’événement a eu lieu en mode hybride et dans les deux langues officielles du Canada. Il a été organisé en partenariat avec l’ALAI Canada, la Faculté de droit civil de l’Université d’Ottawa et la Chaire Intelligence artificielle responsable à l’échelle mondiale. Une centaine de participants, en présentiel (à Ottawa) et en virtuel, ont assisté à ces échanges fructueux, incluant des hauts-fonctionnaires et fonctionnaires fédéraux actifs impliqués dans le dossier du droit d’auteur.</li> <li data-bbox="310 1075 1486 1385">• [Décembre 2022] La CDEC a aussi organisé le <b>webinaire/midi-conférence intitulé : <i>Infrastructure du droit d’auteur : une rémunération équitable grâce à des données fiables sur les droits</i></b>. Organisée en partenariat avec l’ALAI Canada, la conférence mettait en valeur Philippe Rixhon, directeur général de Philippe Rixhon Associates, PDG de Digitsity, une société qui construit un échange ouvert de données sur les droits et co-auteur de l’étude sur le droit d’auteur et les nouvelles technologies publiée par la Commission européenne en mars 2022. Il est également associé industriel au Centre for Blockchain Technologies (University College London), membre du comité consultatif de la Fondation ISCC (International Standard Content Code) et expert auprès de l’ISO pour les NFT et les contrats intelligents.   <a href="#">W</a></li> </ul>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>Voir aussi, en matière de droit d’auteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme : Diffusion continue en ligne ;</li> <li>• Programme : Environnement numérique et intelligence artificielle (IA).</li> </ul>		
<b>Résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• [2020 – 2023] Les principaux résultats obtenus, à la suite des contributions de la CDEC à la série de consultations sur la révision de la <i>Loi sur le droit d’auteur</i> sont notamment d’avoir pu faire valoir les prises de position faisant consensus au sein du milieu culturel en matière de droit d’auteur.</li> <li>• [Mai 2022] [Conférence <a href="#">Quel avenir pour le droit d’auteur au Canada ?</a> ] La conférence a permis d’entendre plus d’une vingtaine de panélistes, en plus d’interagir avec des représentants politiques, des artistes, des experts en droits d’auteur et divers représentants du secteur culturel.</li> <li>• [Décembre 2022] [Webinaire intitulé : <i>Infrastructure du droit d’auteur : une rémunération équitable grâce à des données fiables sur les droits</i>. Cette conférence, présentée en français et offerte en anglais grâce à l’interprétation simultanée, a attiré plus d’une centaine de participants en ligne.</li> </ul> <p>Voir aussi, en matière de droit d’auteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme : Plateformes numériques et diffusion continue en ligne ;</li> <li>• Programme : Environnement numérique et intelligence artificielle (IA).</li> </ul>		
<b>Priorités 2024 – 2026</b>	<p>[Septembre 2023] La CDEC a énoncé des recommandations en insistant sur l’urgence du dépôt d’un projet de loi visant à modifier la <i>Loi sur le droit d’auteur</i> afin de contribuer à rétablir l’équilibre des écosystèmes culturels.   <a href="#">W</a></p> <p><b>A. Recommandations urgentes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Modifier les dispositions relatives à l’utilisation équitable dans le contexte de l’éducation afin qu’elles ne s’appliquent que lorsqu’une œuvre n’est pas disponible dans le commerce en vertu d’une licence accordée par le titulaire des droits ou une société de gestion collective.</li> <li>2. Intégrer le droit de suite dans la <i>Loi sur le droit d’auteur</i>.</li> </ol>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Abolir l'exemption de la redevance d'exécution publique pour les artistes-interprètes et les producteurs des stations de radio commerciales.</li> <li>4. Modifier la définition de l'enregistrement sonore.</li> <li>5. Modifier la Loi pour confirmer le caractère obligatoire des tarifs approuvés par la Commission du droit d'auteur.</li> <li>6. Rétablir le régime de la copie privée dans le secteur de la musique.</li> </ol>		
	<p><b>B. Recommandations à moyen-terme :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ratifier le traité de Pékin et accorder des droits moraux et économiques aux artistes interprètes sur les supports audiovisuels dans la Loi.</li> <li>2. Relever les limites supérieures et inférieures des dommages-intérêts statutaires en cas de violation commise à des fins non commerciales et permettre l'établissement de dommages-intérêts supérieurs en cas d'utilisation systématique et massive.</li> <li>3. Veiller à ce que les ayants droit des divers secteurs disposent des mêmes outils en faisant en sorte que toutes les sociétés de gestion collective puissent réclamer des dommages statutaires de trois à dix fois supérieurs à la valeur du tarif qui n'a pas été payé.</li> <li>4. Bonifier le régime de la copie privée en autorisant le paiement de redevances pour les ayants droits des secteurs de l'audiovisuel, de la littérature et des arts visuels.</li> <li>5. Modifier l'exemption prévue à l'article 32.2, paragraphe 3, afin de limiter son application aux actes non motivés par l'appât du gain.</li> <li>6. Prendre en compte les besoins et les réalités des artistes, créateurs et organisations autochtones.</li> </ol>		

(Liste prospective – non définitive)

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.		
<b>Programme – Accords de commerce</b>			
Mise en œuvre   Contact	<p>Au cours du quadriennat, le Programme – <b>Accords de commerce</b> a été mis en œuvre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Coalition pour la diversité des expressions culturelles (<a href="#">CDEC</a>)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></li> </ul> <p>En collaboration et/ou avec le soutien ponctuel des entités suivantes (voir sous chacune des activités du Programme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles</li> </ul>	<p>1 – Systèmes de gouvernance  2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité  3 – Culture dans les cadres de développement durable  4 – Droits de l'homme</p>	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input type="checkbox"/> Arts numériques <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio <input type="checkbox"/> Design <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Édition
Site web			
Description	<p>Le Programme – <b>Accords de commerce</b> a pour but la veille, la vulgarisation, la concertation, et le plaidoyer sur le sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>[2020-2023] <b>Veille internationale et rapports d'analyse et de vulgarisation mensuels</b> sur la culture et le commerce numérique. Ces rapports, produits par des experts, sont mis à la disposition du milieu.   <a href="#">W</a></li> </ul> <p>La Coalition pour la diversité des expressions culturelles (<a href="#">CDEC</a>) suit de près tout ce qui touche au développement d'accords de libre-échange au Canada. Elle assiste à toutes les séances de suivi effectuées par Affaires mondiales Canada (AMC) auxquelles elle est conviée.</p> <p>La CDEC intervient aussi systématiquement dans le cadre des consultations publiques sur le sujet dans le but de faire valoir l'importance de maintenir une exemption culturelle globale dans les accords de commerce.</p> <p><i>Liste des activités menées sous ce programme (non-exhaustive) :</i></p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>En continu, la CDEC produit des mémoires et analyses qu'elle transmet aux gouvernements afin de veiller à ce que la meilleure protection possible soit accordée à la culture dans les accords de commerce.</p> <p>Appuyée par un groupe de travail formé de représentants du milieu culturel et d'experts, elle produit aussi des analyses ciblées sur certains sujets, par exemple, la définition de certains termes clés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• [Novembre 2021] Un mandat a été donné par la CDEC à la professeure Céline Castets-Renard, titulaire de la <a href="#">Chaire de recherche sur l'intelligence artificielle responsable à l'échelle mondiale</a>, à la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa afin de produire le rapport <a href="#">Étude des clauses « Commerce électronique » et « Propriété intellectuelle » des accords commerciaux</a>. Il porte sur les nouvelles clauses des accords de commerce pouvant avoir un impact sur la souveraineté culturelle du Canada, particulièrement les clauses liées au commerce numérique concernant le droit de propriété intellectuelle, la responsabilité des intermédiaires et les données.</li> <li>• [Septembre 2022], la CDEC a déposé une <a href="#">intervention</a> auprès d'Affaires mondiales Canada en réponse à une consultation menée dans le cadre de l'élaboration d'un accord type canadien sur le commerce numérique. Les commentaires de la CDEC se concentrent essentiellement sur la nécessité pour toute forme d'accord type sur le commerce numérique d'inclure une exemption culturelle globale afin de permettre des mesures visant à soutenir les expressions culturelles canadiennes. En l'absence d'une telle exemption, le Canada serait incapable d'imposer des mesures en faveur de l'expression culturelle canadienne dans le commerce numérique. Et compte tenu des réalités économiques du marché, cette expression serait alors submergée par les produits et services culturels d'autres pays. C'est pourquoi une exemption culturelle bien formulée doit être incluse dans tout accord commercial numérique. Ainsi, après un rappel des engagements du Canada pour la protection de la diversité des expressions culturelles, la CDEC a souligné l'importance de protéger la culture dans le champ du commerce numérique. Elle a formulé ensuite des recommandations précises concernant l'élaboration de cet accord.</li> </ul>		
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• [2020 – 2023 L'ensemble des activités menées sous le <i>Programme – Accords de commerce</i> a permis au secteur culturel de présenter clairement ses positions et à la CDEC de mettre de l'avant les demandes faisant consensus parmi ses membres.</li> </ul>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
----------	------------	---	------------

Priorités 2024 - 2026

- [Novembre 2022] **Mise sur pied d'un comité se consacrant aux accords commerciaux** | En novembre 2022, la Coalition a mis sur pied un comité dont le mandat est de réfléchir à la protection des industries culturelles dans les accords de commerce.

(Liste prospective – non définitive)

L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.

### INITIATIVES MEMBRES CDEC

#### MétaMusique

Mise en œuvre | Contact

MétaMusique\*

MétaMusique a été fondé par l'Association québécoise du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), l'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM), ARTISTI, le Conseil québécois de la musique (CQM), la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec, la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN), la Société de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes (SOPROQ), la Société professionnelle des auteurs, compositeurs du Québec et des artistes entrepreneurs (SPACQ-AE) et l'Union des artistes (UDA).

*\*MétaMusique est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC) | E : [coalition@cdec-cdce.org](mailto:coalition@cdec-cdce.org)*

**1 – Systèmes de gouvernance**  
 2 – Échange de biens et services & Mobilité  
 3 – Culture dans les cadres de développement durable  
 4 – Droits de l'homme

- Arts de la scène
- Arts numériques
- Arts visuels
- Cinéma/Audiovisuel/Radio
- Design
- Musique**
- Édition

Site web <https://metamusique.ca/>

Description L'initiative MétaMusique est un guide conçu par l'OBNL du même nom fondé en 2020, pour aider les ayants droit de la chaîne de valeur musicale à indexer leurs contenus à l'aide de métadonnées. Il vise à établir un modèle commun de métadonnées pour tous les contenus musicaux, offrant des instructions détaillées sur la manière de les utiliser et de les appliquer efficacement.

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>Ce guide comprend un ouvrage de référence qui définit les champs de métadonnées inclus dans MétaMusique, en mettant en évidence ceux qui sont obligatoires, recommandés ou spécifiques à certains intervenants. Ainsi, cette initiative favorise une meilleure découvrabilité des contenus, et donc une meilleure diversité des contenus musicaux découvrables, en outillant et en encapacitant les artistes à l'aide de contenus didactiques.</p> <p>Lorsque des œuvres ou des enregistrements sonores sont mal indexés, cela entrave la capacité des sociétés de gestion à verser aux ayants droit les redevances qui leur reviennent et réduit la découvrabilité des contenus musicaux.</p> <p>Adopter des pratiques d'indexation complètes et normalisées est crucial pour garantir l'existence d'un contenu numérique et constitue une étape préalable essentielle à toute stratégie de commercialisation. De plus, cela permet de distinguer un contenu professionnel d'un contenu amateur. Cette initiative contribue donc à faire rayonner l'industrie musicale québécoise dans son ensemble en favorisant des pratiques d'indexation standardisées.</p> <p>MétaMusique est le fruit de la volonté du milieu québécois de la musique de disposer d'un outil collectif professionnel visant à améliorer la qualité des métadonnées décrivant les contenus musicaux locaux. Son objectif est double : permettre à tous les ayants droit liés à un projet musical de toucher les redevances qui leur reviennent et activer la découvrabilité de la musique québécoise sur les plateformes numériques et traditionnelles. Cette initiative est dotée d'un deuxième volet encore en développement : un outil de capture et de distribution de métadonnées musicales qui facilitera davantage le processus de référencement et ainsi favorisera le rayonnement des artistes musicaux québécois dans l'écosystème international.</p>		
<b>Résultats</b>	<p>Dans sa mouture actuelle, l'initiative MétaMusique possède déjà une certaine notoriété, attirant à ce jour plus de 42 000 visites. Cette forte affluence démontre l'engagement et l'intérêt de la communauté musicale québécoise envers cette initiative novatrice.</p> <p>En fournissant un guide détaillé sur l'indexation des contenus musicaux et en facilitant le processus de référencement grâce à des métadonnées cohérentes et complètes, MétaMusique a permis aux artistes et aux ayants droit de mieux gérer leurs droits d'auteur et de promouvoir leur musique sur les différentes plateformes, contribuant ainsi à renforcer l'industrie musicale québécoise dans son ensemble.</p>		
Priorités 2024 – 2026	<b>Priorités de la CDEC - Découvrabilité</b>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>La Coalition pour la diversité des expressions culturelles demeure résolument engagée dans son objectif de soutenir les différents ayants droit dans l'industrie musicale canadienne. Soutenir la découvrabilité des œuvres, productions et contenus locaux par une pléthore d'actions est une priorité. Un travail structurant sur les métadonnées est à cet égard essentiel.</p> <p>(Liste prospective – non définitive)</p> <p>L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.</p>		
<b>Guide de mise en marché de la musique québécoise francophone (Guide MQF)</b>			
Mise en œuvre   Contact	<p>ADISQ (Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo)*   <a href="mailto:sclaus@adisq.com">E : sclaus@adisq.com</a></p> <p>*L'ADISQ est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)   <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">E : coalition@cdec-cdce.org</a></p>	<p>1 – Systèmes de gouvernance</p> <p><b>2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité</b></p> <p>3 – Culture dans les cadres de développement durable</p> <p>4 – Droits de l'homme</p>	<p><input type="checkbox"/> Arts de la scène</p> <p><input type="checkbox"/> Arts numériques</p> <p><input type="checkbox"/> Arts visuels</p> <p><input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio</p> <p><input type="checkbox"/> Design</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Musique</b></p> <p><input type="checkbox"/> Édition</p>
Site web	<a href="https://guidemqf.adisq.com/">https://guidemqf.adisq.com/</a>		
Description	<p>L'initiative <i>Guide de Mise en marché de la musique québécoise francophone</i> (Guide MQF), lancée en 2022, représente une ressource inestimable pour les professionnel[le]s de l'industrie musicale, ainsi que pour toute personne intéressée par les habitudes de consommation de musique au Québec. Ce guide exhaustif offre un aperçu détaillé des comportements et des préférences musicales de la population québécoise francophone, basé sur une enquête d'envergure menée auprès de 4 003 personnes du Québec.</p> <p>Une des caractéristiques principales de cette initiative est sa portée inclusive. Bien que conçu principalement pour les professionnel[le]s de l'industrie musicale, le guide est également accessible à tous, ce qui en fait une ressource précieuse pour comprendre le paysage musical québécois dans</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>son ensemble. Il offre une mine d'informations sur des sujets variés, allant de la consommation de musique enregistrée à la fréquentation des salles de spectacles, en passant par les sources de découverte musicale. Il agrège d'ailleurs un grand nombre de ressources disponibles sur le web visant à promouvoir la découverte des contenus musicaux en ligne et à faciliter leur mise en marché.</p> <p>Le guide MQF se distingue également par la richesse de ses données et la diversité des analyses qu'il propose. Les résultats de l'enquête sont présentés de manière claire et concise, permettant aux utilisateur[rice]s de saisir rapidement les tendances et les comportements observés. De plus, des analyses approfondies sont disponibles pour ceux et celles qui souhaitent explorer davantage certains sujets spécifiques. L'élaboration de segments et de cibles marketing apporte une réelle valeur ajoutée au guide, en facilitant le travail d'étude de marché pour des acteur[trice]s culturel[le]s ne possédant peut-être pas les ressources nécessaires à l'interne. De tels outils peuvent aussi servir de base de discussion avec certains joueurs importants du secteur — par exemple, les radios commerciales, les plateformes de streaming et les diffuseurs de spectacles. Présenter à ces derniers des données probantes qui démontrent que les Québécois.es apprécient la musique d'ici peut contribuer à favoriser une meilleure visibilité de la musique québécoise sur les ondes, en ligne et en salle, sur le territoire et même au-delà.</p> <p>Une autre caractéristique importante de cette initiative est sa méthodologie rigoureuse. L'enquête a été réalisée par une firme professionnelle en collaboration avec l'ADISQ, garantissant ainsi la fiabilité et la représentativité des données recueillies. De plus, les résultats ont été pondérés en fonction de divers critères démographiques pour assurer un portrait fidèle de la population francophone du Québec, ajoutant une crédibilité certaines aux données utilisables dans des études d'auditoires par exemple.</p> <p>Enfin, le guide MQF se distingue par son caractère évolutif. Grâce à l'appui financier du Fonds RadioStar et du ministère de la Culture et des Communications du Québec, cette initiative est appelée à se développer et à s'améliorer au fil du temps. Les utilisateur[trice]s sont encouragé[e]s à partager leurs commentaires et leurs suggestions pour enrichir continuellement cette ressource précieuse.</p> <p>C'est donc un guide, mais surtout un point de repère permettant de rassembler et de vulgariser des données et des connaissances primordiales pour une mise en marché favorisant la découvrabilité de la diversité des expressions culturelles musicales francophones.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
<b>Résultats</b>	<p>Depuis la publication de la première mouture du guide, l'ADISQ est régulièrement contactée par des décideurs, des chercheurs universitaires et des journalistes qui affirment utiliser cet outil. La nouvelle édition du guide a d'ailleurs déjà intéressé plusieurs médias qui ont présenté celui-ci et plusieurs universitaires ont déjà annoncé l'intégrer à leurs cours. Dans le contexte législatif et réglementaire particulier que traverse le milieu de la musique (projet de loi C-11 et politique sur la radio commerciale pour ne citer qu'eux), ces données prennent une grande importance pour contribuer aux réflexions des décideurs politiques. Plusieurs données ont d'ailleurs été présentées lors d'audiences auxquelles l'ADISQ a participé (Chambre des communes, Sénat, CRTC), permettant une structuration politique prenant mieux en compte la réalité culturelle musicale. Finalement, le contenu du guide a fait l'objet de présentations dans différentes conférences rassemblant les professionnel[le]s de l'industrie ou auprès d'étudiant[e]s dans le cadre d'interventions à l'université.</p> <p>Plus concrètement, les impacts sont observables à travers les différentes pages de réseau sociaux du présent guide. Pour la page Facebook, les publications relatives au guide reçoivent environ 100 interactions par publication avec un taux d'engagement à 10 % et pour le compte LinkedIn, les impressions dites organiques se chiffrent à 400 impressions. Depuis la sortie du guide, l'ADISQ publie sur une base régulière des articles dans la section perspective du site web ; ceux-ci bénéficient d'un engagement similaire.</p> <p>Concernant spécifiquement la publication de l'annonce de sortie du guide, pour la page Facebook, celle-ci a reçu 170 interactions avec un taux d'engagement à 15 % et pour le compte LinkedIn, les impressions dites organiques se chiffrent à 800.</p> <p>Bref, ce guide a eu, et continuera d'avoir des impacts notoires sur la littératie des utilisateur[trice]s et des créateur[trice]s de musique du Québec, contribuant à une diversité culturelle plus riche et plus facilement découvrable.</p>		
<b>Priorités 2024 - 2026</b>	<p>La Coalition pour la diversité des expressions culturelles s'engage à renforcer la découvrabilité de la musique en encourageant le rayonnement de la diversité linguistique. L'initiative priorisera le développement de stratégies innovantes visant à accroître la visibilité du guide, permettant ainsi une meilleure visibilité des artistes et de leur musique sur une variété de plateformes de diffusion, tant numériques que traditionnelles. En mettant l'accent sur l'optimisation des pratiques de mise en marché et la promotion ciblée des talents locaux, le Guide MQF cherchera à soutenir la croissance et la diversification de l'industrie musicale francophone du Québec.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	(Liste prospective – non définitive)		
	Rationnel : L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales		
<b>Mesures d'accessibilité pour le domaine du livre</b>			
Mise en œuvre   Contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Association canadienne des éditeurs (<i>Association of Canadian Publisher</i> (ACP))*</li> <li>• L'Association nationale des éditeurs de livre (ANEL)*</li> <li>• eBound Canada, Literay Press Group of Canada et éditeurs indépendants.</li> </ul> <p>  E: <a href="mailto:kay.rollans@brusheducation.ca">kay.rollans@brusheducation.ca</a></p> <p>*L'ANEL et l'ACP sont membres de la <i>Coalition pour la diversité des expressions culturelles</i> (CDEC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></p>	<b>1 – Systèmes de gouvernance</b> 2 – Échange de biens et services & Mobilité 3 – Culture dans les cadres de développement durable <b>4 – Droits de l'homme</b>	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input type="checkbox"/> Arts numériques <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio <input type="checkbox"/> Design <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Édition
Site web	----		
Description	<p>En 2019, le gouvernement a annoncé un investissement de 22,8 millions de dollars sur 5 ans pour le développement d'une initiative visant à soutenir la production durable et la distribution de livres numériques accessibles par les maisons d'édition indépendantes canadiennes. Cet investissement a donc permis de mettre en place un nombre d'initiatives visant notamment à améliorer l'accessibilité aux œuvres littéraires canadiennes dans l'environnement numérique pour les personnes atteintes de limitations cognitives ou motrices.</p> <p><i>L'Association of Canadian Publishers</i> (ACP), l'Association nationale des éditeurs de livre (ANEL) et eBOUND Canada ont donc mené un projet de recherche pour déterminer les meilleures pratiques à mettre en place grâce à ce fond. Les résultats de ce projet ont été mis en œuvre au cours des quatre dernières années par les éditeurs indépendants et leurs organisations provinciales ou régionales, ainsi que par le Literary Press Group (LPG), dans de multiples projets visant à convertir les catalogues de fonds d'ouvrages des maisons d'édition indépendantes dans des formats accessibles, et à enseigner aux maisons d'édition indépendantes comment créer des livres accessibles dès leur sortie (<i>born-</i></p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p><i>accessible book</i>), y compris des EPUB-3 et des livres audio. Ainsi, les maisons d'édition à travers le pays ont converti des pans entiers de leur catalogue en formats favorisant l'accessibilité, ajoutant des centaines de titres canadiens à l'offre numérique accessible, et assurant que les personnes en situation de handicaps ou de limitations peuvent accéder à des livres canadiens de haute qualité quand ils en ont besoin et dans un format qui leur convient.</p> <p>De plus, l'Association des éditeurs de livres de l'Alberta, l'Association des éditeurs de livres de l'Atlantique et le Literary Press Group ont tous lancé des campagnes de marketing numérique accessibles et des catalogues mettant en avant les réalisations de leurs membres dans ce domaine, démontrant que le Canada est un leader de l'édition accessible en Amérique du Nord et dans le monde entier.</p> <p>Bref, les initiatives regroupées ici contribuent fortement à une meilleure accessibilité des contenus littéraire canadiens auprès de communautés minoritaires, valorisant la diversité dans la diffusion de la culture et favorisant le droit de prendre part librement à la vie culturelle pour toutes, comme défini dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.</p>		
<b>Résultats</b>	<p>De nombreuses maisons d'édition canadiennes indépendantes ont poursuivi et obtenu le statut d'accessibilité certifié mondialement par Benetech Global, ayant développé et intégré des flux de travail numériques accessibles dans leur processus de production normal. Ces maisons d'édition publient désormais leurs livres de manière accessible dès leur sortie, permettant aux personnes en situation de handicaps ou de limitations d'interagir avec la culture littéraire canadienne en même temps que tout le monde et ayant donc un impact sur la disponibilité de la culture canadienne, même après la fin du programme de financement du fédéral.</p> <p>Plus spécifiquement, pour l'Alberta durant cette période, 815 livres numériques ont été ajoutés aux catalogues de 15 éditeurs membres de l'ACP; 83 livres audio ont été ajoutés aux catalogues de 21 éditeurs et 6 éditeurs ont reçu la certification Benetech.</p> <p>Pour leur part, les membres du <i>Literary Press Group of Canada</i> ont rendu accessible 712 livres de leur catalogue ; 35 éditeurs répartis dans la portion anglophone du Canada se sont impliqués dans ce projet.</p> <p>Bien que le financement gouvernemental arrive à son terme, les maisons d'édition indépendantes canadiennes restent engagées à rendre disponible des livres de haute qualité pour tous.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
Priorités 2024 - 2026	<p>Priorités pour la <b>Coalition pour la diversité des expressions culturelles</b> :</p> <p>La CDEC s'engage à élargir ses actions en matière d'inclusion. Elle a notamment mis sur pied en novembre 2022 son premier comité destiné à l'inclusion, l'équité et l'appartenance et entend se doter d'une politique dans les prochaines années à cet égard.</p> <p>(Liste prospective – non définitive)</p> <p>L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.</p>		
	<b>DOCS De La Voûte</b>		
Mise en œuvre   Contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association des documentaristes du Canada (DOC)*</li> </ul> <p>En partenariat avec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La plateforme de diffusion Tënk.</li> </ul> <p><i>*DOC est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></i></p>	<p><b>1 – Systèmes de gouvernance</b></p> <p>2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité</p> <p>3 – Culture dans les cadres de développement durable</p> <p>4 – Droits de l'homme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Arts de la scène</li> <li><input type="checkbox"/> Arts numériques</li> <li><input type="checkbox"/> Arts visuels</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Cinéma/Audiovisuel/Radio</b></li> <li><input type="checkbox"/> Design</li> <li><input type="checkbox"/> Musique</li> <li><input type="checkbox"/> Édition</li> </ul>
Site web	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Association des documentaristes du Canada (DOC)</a></li> <li><a href="#">Tënk - Plateforme de diffusion</a></li> <li><a href="#">Initiative DOC De La Voûte</a></li> </ul>		
Description	En septembre 2021, l'Association des documentaristes du Canada (DOC) a annoncé un partenariat avec Tënk dans le cadre de l'initiative DOCS De La Voûte.		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>L'Association des documentaires du Canada (DOC) est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles et représente les intérêts des réalisateurs de documentaires indépendants au Canada. Pour sa part, Tënk est une coopérative de solidarité spécialisée en rayonnement et en diffusion de documentaire. Cette plateforme de diffusion est originaire de France, mais un service québécois présentant un catalogue distinct et partageant la même infrastructure infonuagique a vu le jour en 2020. Tënk fonctionne avec une formule par abonnement, donnant accès à l'entièreté de son catalogue, mais avec une attention particulière portée au renouvellement fréquent de l'offre et à la curation des contenus.</p> <p>DOCS De La Voute a été créée afin d'offrir une fenêtre de visibilité à des documentaires n'ayant pas bénéficié d'un grand rayonnement à leur sortie et n'ayant jamais été diffusés en ligne. Ainsi, DOC a lancé un appel à projets du 27 septembre au 21 octobre 2021 afin de recueillir des candidatures auprès de ses 1 100 membres. 10 documentaires ont été sélectionnés et ont été rendus disponibles sur la plateforme de visionnement Tënk en deux vagues, la première à partir du 28 janvier 2022 et la deuxième à partir du 25 mars 2022.. Les films sélectionnés pour le projet DOCS De La Voûte, en plus d'être numérisés et rendus disponibles via Tënk, ont tous fait l'objet d'une traduction afin de les rendre bilingues grâce à l'ajout de sous-titre (les contenus francophones, vers l'anglais, et vice-versa).</p> <p>Les films diffusés explorent une diversité de sujets et de points de vue, en s'intéressant à des communautés sous-représentées, comme les Premières nations de plusieurs communautés au Canada ou encore les personnes atteintes de VIH.</p>		
<b>Résultats</b>	<p>La présente initiative a permis de contribuer à la valorisation et à la découvrabilité de 10 documentaires n'ayant bénéficié que d'un rayonnement minimal à leur sortie, et permettant donc de répondre à un objectif phare de la convention en contribuant à promouvoir une diversité de contenus ici documentaire. Plus encore, en encourageant la traduction des œuvres, DOC a contribué à renforcer le tissu social culturel pancanadien en ouvrant le dialogue entre deux communautés de pratiques : les créateurs francophones et anglophones. Les membres ont donc pu découvrir des documentaires qui n'ont pas été produits dans leur langue maternelle et s'exposer à une diversité de points de vue qui ne contribue qu'à une meilleure diversité culturelle.</p> <p>En soi, la pratique documentaire est un fort vecteur de diversité des expressions culturelles : la directrice exécutive de DOC rapporte que 50 % des membres de son organisation sont issu[e]s de la diversité. Cette diversité se reflète dans les films mentionnés ci-haut, puisque le documentaire, en raison des investissements initiaux beaucoup moins importants qu'il requiert par rapport à d'autres</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	types de productions audiovisuelles, permet une certaine équité économique. Il permet à des personnes non issues de sphères privilégiées de faire leurs premières armes comme réalisateurs, créateurs, etc., pouvant agir comme levier permettant d'accéder à terme à des financements plus intéressants dans les structures de subventions gouvernementales. L'initiative DOCS De La Voûte, en plus de valoriser 10 documentaires préexistants, permet surtout de mettre en lumière la richesse de la pratique documentaire canadienne, sa diversité de forme et de sujet, et ultimement, d'ouvrir le dialogue entre différentes communautés. En effet, DOC, notamment à travers des partenariats avec le Réseau des exploitants canadiens indépendants (NICE), encourage grandement les documentaristes membres, une fois leur projet diffusé, à se rendre sur les lieux de diffusion (comme les salles membres de NICE) afin d'entrer en dialogue avec les publics, de partager, d'échanger, et de contribuer à une culture canadienne plus riche et ancrée dans l'ouverture envers l'autre. Avec DOCS De La Voûte, c'est le documentaire en entier qui est valorisé et mis de l'avant comme vecteur de diversité culturelle.		

Priorités 2024 - 2026

La **Coalition pour la diversité des expressions culturelles** demeure résolument engagée dans son objectif de soutenir la découvrabilité des œuvres, productions et contenus locaux par une pléthore d'actions. Des initiatives collaboratives comme dans le présent rapport est essentiel.

(Liste prospective – non définitive)

Rationnel : L'identification des priorités énoncées ci-dessus, et de celles à venir prend appui sur l'analyse de la veille nationale, régionale et internationale menée par la CDEC et le Secrétariat de la FICDC, sur la concertation de la CDEC et de la FICDC avec leurs membres et leurs partenaires, ainsi que sur des processus de dialogue continu avec les instances de gouvernance locales et nationales.

### BESPOKE Programme de mentorat

Mise en œuvre | Contact

Music Managers Forum Canada (MMFC)\*

\*Music Managers Forum Canada (MMFC) est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC) | E : [coalition@cdec-cdce.org](mailto:coalition@cdec-cdce.org)

1 – Systèmes de gouvernance  
 2 – Échange de biens et services & Mobilité  
 3 – Culture dans les cadres de développement durable  
**4 – Droits de l'homme**

Arts de la scène  
 Arts numériques  
 Arts visuels  
 Cinéma/Audiovisuel/Radio  
 Design

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
Site web	<a href="https://mmfcanada.ca/bespoke-mntsrship">https://mmfcanada.ca/bespoke-mntsrship</a>		<input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Édition
Description	<p>[2022] Le MMF CANADA reconnaît qu'il existe un manque historique de représentation des personnes noires, autochtones et de couleur au sein des secteurs des affaires et de la gestion musicale de l'industrie musicale canadienne. L'un de nos mandats est de fournir du développement professionnel, du mentorat et des opportunités de réseautage aux gestionnaires de musique et aux artistes auto-géré(e)s.</p> <p>BESPOKE est un programme de mentorat en gestion musicale pour les gestionnaires, les artistes auto-géré(e)s, les entrepreneur(e)s musicaux et les professionnel(le)s de la musique émergents. Il vise à créer des opportunités pour faire avancer les efforts de développement professionnel des personnes noires, autochtones et de couleur qui souhaitent travailler dans ce secteur du paysage musical canadien. L'accent est mis sur les compétences de base qui guident le travail d'une personne gestionnaire telles que le sens des affaires, la stratégie, le financement, l'édition et plus encore, à travers des webinaires et un mentorat sur une période de douze mois avec dix mentoré(e)s de partout au Canada.</p>		
Résultats	<p>Avantages pour les mentoré(e)s :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 réunions mensuelles avec la personne mentor basées sur les besoins actuels de développement de la personne mentorée.</li> <li>• Ateliers exclusifs sur les affaires musicales avec des professionnel(e)s de l'industrie adaptés aux besoins du groupe (environ 8 sur 12 mois).</li> <li>• Rencontres de groupe avec d'autres mentoré(e)s et mentors (environ 4 sur les 12 mois du programme).</li> <li>• Adhésion individuelle de deux ans au MMF Canada, comprenant un accès gratuit aux webinaires mensuels et aux archives d'enregistrements d'ateliers.</li> <li>• 1500,00 \$ en bourse pour aider les mentoré(e)s à atteindre leurs objectifs de carrière.</li> </ul>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
Priorités 2024 - 2026	<p>Priorités du Music Managers Forum Canada (MMFC) :</p> <p>Continuer à soutenir l'ensemble du secteur de la gestion musicale au Canada en veillant à ce que les groupes systématiquement exclus reçoivent le soutien nécessaire, y compris les gestionnaires plus jeunes ou nouveaux, les personnes s'identifiant comme Autochtones, Noires, 2SLGBTQ+ et de couleur. Le MMF travaillera à fournir des programmes pour garantir que le secteur et ces groupes disposent du soutien nécessaire pour contribuer à une économie musicale florissante, qu'ils disposent des outils et des connaissances nécessaires pour développer leurs activités. Le MMF travaillera également à rendre ces soutiens accessibles au secteur dans chaque province et aux entreprises/gestionnaires travaillant dans tous les genres musicaux.</p>		
<b>Incubateur d'écriture pour la télévision jeunesse</b>			
Mise en œuvre   Contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BIPOC TV &amp; Film*</li> </ul> <p>*BIPOC TV &amp; Film est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)   E : <a href="mailto:coalition@cdce-cdce.org">coalition@cdce-cdce.org</a></p>	<p>1 – Systèmes de gouvernance</p> <p>2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité</p> <p>3 – Culture dans les cadres de développement durable</p> <p><b>4 – Droits de l'homme</b></p>	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input checked="" type="checkbox"/> <b>Arts numériques</b> <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> <b>Cinéma/Audiovisuel/Radio</b> <input type="checkbox"/> Design <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Édition
Site web	<a href="https://www.bipocvandfilm.com/kids-tv-writing">https://www.bipocvandfilm.com/kids-tv-writing</a>		
Description	<p>[2018-2023] L'Incubateur d'écriture pour la télévision jeunesse est un programme intensif de 6 mois conçu pour les scénaristes émergent(e)s à intermédiaires BIPOC alors qu'ils développent un scénario pilote pour la télévision jeunesse (préscolaire, 6-9 ans, tween ou jeunes adultes). Les personnes participantes sont également présentées à d'autres personnes professionnelles de l'industrie pour construire et améliorer leurs réseaux alors qu'elles lancent leur carrière dans la télévision pour enfants.</p> <p>Le programme vise à donner aux personnes participantes un aperçu approfondi du métier et de l'industrie de l'écriture pour la télévision jeunesse. Il couvre la structure narrative, les normes et pratiques, les acheteurs/acheteuses et genres, les données démographiques, la différence entre la production en direct et l'animation, le <i>pitch</i>, comment mener une réunion, l'étiquette générale de l'industrie, et présente les personnes participantes participants aux personnes cadres des réseaux et</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>productrices de contenu pour enfants du Canada et des États-Unis. À la fin du programme, chaque écrivain(e) aura un scénario spécifique complet et poli ainsi qu'un scénario pilote original dans son portfolio.</p> <p>Dirigé par le scénariste primé John May (The Magic School Bus, Sesame Street, 16 Hudson) et Nathalie Younglai (Dino Dana, 16 Hudson, The Magic School Bus Rides Again), les personnes participantes vivent des délais d'écriture du monde réel pour les préparer à travailler dans l'industrie de la télévision jeunesse.</p> <p>Pour les éditions 2020-2023, 5 personnes écrivaines étaient sélectionnés chaque année pour des stages chez Wildbrain à Toronto.</p>		
Résultats atteints	Le programme est conçu pour offrir aux personnes participantes un aperçu approfondi du métier et de l'industrie de l'écriture pour la télévision jeunesse.		
Priorités 2024 - 2026	Les priorités de <b>BIPOC TV and Film</b> pour les quatre prochaines années sont de développer les réseaux (au niveau national et international) pour les personnes créatrices autochtones, noires et racialisées du Canada, ainsi que pour les personnes professionnelles des médias, et de renforcer leur capacité sur le plan créatif et entrepreneurial. Nos programmes continueront de créer des opportunités pour le succès commercial et sur le marché, et à développer les talents créatifs afin de favoriser une main-d'œuvre diversifiée et hautement qualifiée.		
<b>Laboratoire d'écriture d'épisodes de séries télévisées</b>			
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>BIPOC TV &amp; Film*</b></li> </ul> <p><i>*BIPOC TV &amp; Film est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></i></p>	<p>1 – Systèmes de gouvernance</p> <p>2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité</p> <p>3 – Culture dans les cadres de développement durable</p> <p><b>4 – Droits de l'homme</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Arts de la scène</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Arts numériques</b></p> <p><input type="checkbox"/> Arts visuels</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Cinéma/Audiovisuel/Radio</b></p> <p><input type="checkbox"/> Design</p> <p><input type="checkbox"/> Musique</p> <p><input type="checkbox"/> Édition</p>
Site web	<a href="https://www.bipocvandfilm.com/episodic-writers-lab">https://www.bipocvandfilm.com/episodic-writers-lab</a>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
Description	[2021 – 2023] Le Laboratoire d'écriture d'épisodes de séries télévisées est un programme de 4 mois conçu pour encadrer et former les personnes écrivaines BIPOC qui travaillent à obtenir leur premier emploi dans une salle d'écriture de comédie ou de drame. Ce programme s'adresse aux personnes écrivaines autochtones, noires et racialisées qui sont prêtes à être embauchées et ont besoin d'un coup de pouce supplémentaire pour finaliser leur échantillon et accélérer leur carrière. Il ne s'agit pas d'un programme sur la manière d'écrire un scénario TV. Les personnes écrivaines travaillent sur un premier jet achevé d'un pilote de série comique de 30 minutes ou d'un drame d'une heure pour le peaufiner. Les personnes participantes ont l'occasion de vivre une salle d'écriture simulée où ils apprendront les dynamiques et les règles non-dites du travail dans une salle d'écriture. Chaque personne écrivaine est jumelée individuellement avec une personne mentor écrivaine établie tout au long du programme.		
Résultats atteints	Les personnes participantes ont l'occasion de vivre une salle d'écriture simulée où ils apprendront les dynamiques et les règles non-dites du travail dans une salle d'écriture.		
Priorités 2024 - 2026	Les priorités de <b>BIPOC TV and Film</b> pour les quatre prochaines années sont de développer les réseaux (au niveau national et international) pour les personnes créatrices autochtones, noires et racialisées du Canada, ainsi que pour les personnes professionnelles des médias, et de renforcer leur capacité sur le plan créatif et entrepreneurial. Nos programmes continueront de créer des opportunités pour le succès commercial et sur le marché, et à développer les talents créatifs afin de favoriser une main-d'œuvre diversifiée et hautement qualifiée.		
<b>ELEVATE</b>			
Mise en œuvre   Contact	<b>BIPOC TV &amp; Film*</b> <i>*BIPOC TV &amp; Film est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></i>	1 – Systèmes de gouvernance 2 – Échange de biens et services & Mobilité 3 – Culture dans les cadres de développement durable 4 – Droits de l'homme	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input checked="" type="checkbox"/> Arts numériques <input type="checkbox"/> Arts visuels <input checked="" type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio <input type="checkbox"/> Design <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Édition
Site web	<a href="https://nsi-canada.ca/programs/elevate/">https://nsi-canada.ca/programs/elevate/</a>		
Description	[De janvier 2024 à février 2025, la planification et le développement ont eu lieu tout au long de 2023]		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>ELEVATE est un incubateur de développement commercial conçu pour fournir des ressources financières, marketing, opérationnelles et entrepreneuriales ciblées, ainsi que du mentorat et des opportunités de réseautage, afin d'améliorer la croissance et le succès des entreprises de production détenues par des personnes BIPOC au Canada.</p> <p>Le programme soutient les producteurs BIPOC dans le développement de relations mondiales et facilite la croissance de leur entreprise pour accroître le succès sur le marché concurrentiel, tant au niveau local que mondial. L'objectif est de favoriser la durabilité à long terme, l'autonomisation économique et la représentation au sein de l'industrie tout en encourageant une plus grande exportation du contenu créatif canadien.</p> <p>Un minimum de quatre personnes productrices BIPOC de sociétés de production seront sélectionnés pour ce programme à temps partiel de 13 mois et se verront attribuer un investissement compris entre 20 000 et 50 000 dollars canadiens pour la croissance de leur entreprise de production.</p>		
Résultats	L'objectif est de favoriser la durabilité à long terme, l'autonomisation économique et la représentation au sein de l'industrie tout en encourageant une plus grande exportation du contenu créatif canadien.		
Priorités 2024 - 2026	Les priorités de <b>BIPOC TV and Film</b> pour les quatre prochaines années sont de développer les réseaux (au niveau national et international) pour les personnes créatrices autochtones, noires et racialisées du Canada, ainsi que pour les personnes professionnelles des médias, et de renforcer leur capacité sur le plan créatif et entrepreneurial. Nos programmes continueront de créer des opportunités pour le succès commercial et sur le marché, et à développer les talents créatifs afin de favoriser une main-d'œuvre diversifiée et hautement qualifiée.		
<b>Programme de mentorat Voix émergentes Canada</b>			
Mise en œuvre   Contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>BIPOC TV &amp; Film*</b></li> <li>● Indeed</li> <li>● Hillman Grad</li> <li>● TIFF</li> </ul>	<p>1 – Systèmes de gouvernance</p> <p>2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité</p> <p>3 – Culture dans les cadres de développement durable</p> <p><b>4 – Droits de l'homme</b></p>	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input checked="" type="checkbox"/> <b>Arts numériques</b> <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Cinéma/Audiovisuel/Radio</b> <input type="checkbox"/> Design <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Édition
	<p><i>*BIPOC TV &amp; Film est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></i></p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
Site web	<a href="https://www.bipoctvandfilm.com/rising-voices">https://www.bipoctvandfilm.com/rising-voices</a>		
Description	<p>[Janvier 2024 (planification + développement et dépôt des candidatures ayant eu lieu en 2023)]</p> <p>Rising Voices Canada agira comme un accélérateur de carrière pour les personnes cinéastes émergentes noires, autochtones et de couleur (BIPOC) du Canada, en leur offrant des compétences tangibles, des ressources et des réseaux pour construire leur carrière dans le cinéma.</p> <p>Ce programme vise à élever les carrières des cinéastes BIPOC au Canada, les aidant à créer et à partager leurs histoires. Rising Voices Canada élargira notre engagement à raconter des histoires diverses, en fournissant des opportunités pour les talents marginalisés et en créant des opportunités d'emploi durables pour les personnes créatives talentueuses sous-représentées.</p> <p>La dernière cohorte de personnes cinéastes canadiennes sera sélectionnée pour participer à l'accélérateur de carrière en tant que mentorées. Au cours de l'année suivante, les personnes mentorées participeront à des sessions de développement, à des ateliers mensuels et à des conversations de réseautage avec d'autres personnes réalisatrices, scénaristes et productrices, dirigées par Hillman Grad et BIPOC TV &amp; Film. Les personnes mentorées auront également accès aux installations et aux adhésions de TIFF grâce au soutien de TIFF à Rising Voices Canada. Ensuite, les personnes cinéastes en herbe seront invitées à assister à la première de la saison 4 de Rising Voices au Festival du film de Tribeca à New York en juin, avec la possibilité de présenter des concepts à des personnes professionnelles de l'industrie.</p>		
Résultats atteints	<p>Ce programme vise à élever les carrières des cinéastes BIPOC au Canada, en les aidant à créer et à partager leurs histoires. Rising Voices Canada étendra notre engagement à raconter des histoires diverses, en offrant des opportunités aux talents marginalisés et en créant des opportunités d'emploi durables pour les créatifs sous-représentés et talentueux.</p>		
Priorités 2024 - 2026	<p>Les priorités de <b>BIPOC TV and Film</b> pour les quatre prochaines années sont de développer les réseaux (au niveau national et international) pour les personnes créatrices autochtones, noires et racialisées du Canada, ainsi que pour les personnes professionnelles des médias, et de renforcer leur capacité sur le plan créatif et entrepreneurial. Nos programmes continueront de créer des opportunités pour</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	le succès commercial et sur le marché, et à développer les talents créatifs afin de favoriser une main-d'œuvre diversifiée et hautement qualifiée.		
<b>Initiative d'accès aux festivals et aux marchés</b>			
Mise en œuvre   Contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>BIPOC TV &amp; Film*</b></li> </ul> <p><i>*BIPOC TV &amp; Film est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></i></p>	<p>1 – Systèmes de gouvernance</p> <p><b>2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité</b></p> <p>3 – Culture dans les cadres de développement durable</p> <p><b>4 – Droits de l'homme</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Arts de la scène</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Arts numériques</b></p> <p><input type="checkbox"/> Arts visuels</p> <p><input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio</p> <p><input type="checkbox"/> Design</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Musique</p> <p><input type="checkbox"/> Édition</p>
Site web	<a href="https://www.bipocvandfilm.com/festival-market-access-initiative">https://www.bipocvandfilm.com/festival-market-access-initiative</a>		
Description	<p>L'Initiative d'accès aux festivals et aux marchés de la télévision et du cinéma de BIPOC TV &amp; Film vise à accroître la présence et le succès des créateurs diversifiés lors d'événements industriels à travers le Canada et à l'international.</p> <p>Grâce à cette initiative et au soutien de nos partenaires (Fonds des médias du Canada, Téléfilm Canada, Groupe Rogers de Fonds, l'Association des producteurs de médias du Canada (APMC), Corus Entertainment, Shaw Rocket Fund et TIFF), nous facilitons l'accès aux grands festivals et marchés canadiens et internationaux en offrant des réductions sur l'inscription, des laissez-passer gratuits et une assistance au voyage. Nous proposons également une formation au pitch, des sessions de stratégie de festival, des panels et des ateliers avec des programmeurs, des distributeurs, des agents de vente et des experts en marketing pour garantir leur succès.</p> <p>Des cinéastes et créateurs ont participé : Festival international du film de Toronto, Prime Time de l'APMC, Programme Fiction Toolbox du Marché européen du film, Content Canada, Festival du film de Whistler, Kidscreen Summit, et bien d'autres encore.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
Résultats atteints	L'Initiative d'accès aux festivals et aux marchés de la télévision et du cinéma de BIPOC TV & Film vise à accroître la présence et le succès des créateurs diversifiés lors d'événements industriels à travers le Canada et à l'international.		
Priorités 2024 - 2026	Les priorités de <b>BIPOC TV and Film</b> pour les quatre prochaines années sont de développer les réseaux (au niveau national et international) pour les personnes créatrices autochtones, noires et racialisées du Canada, ainsi que pour les personnes professionnelles des médias, et de renforcer leur capacité sur le plan créatif et entrepreneurial. Nos programmes continueront de créer des opportunités pour le succès commercial et sur le marché, et à développer les talents créatifs afin de favoriser une main-d'œuvre diversifiée et hautement qualifiée.		
<b>Unscripted Producers Lab</b>			
Mise en œuvre   Contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BIPOC TV &amp; Film*</li> <li>• Bell Media</li> </ul> <p><i>*BIPOC TV &amp; Film est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></i></p>	<p>1 – Systèmes de gouvernance</p> <p>2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité</p> <p>3 – Culture dans les cadres de développement durable</p> <p>4 – Droits de l'homme</p>	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input checked="" type="checkbox"/> Arts numériques <input type="checkbox"/> Arts visuels <input checked="" type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio <input type="checkbox"/> Design <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Édition
Site web	<a href="https://www.bipocvandfilm.com/unscripted-producers-lab">https://www.bipocvandfilm.com/unscripted-producers-lab</a>		
Description	<p>[May 2023 - November 2023] Le Laboratoire des producteurs sans script est un programme intensif d'une semaine destiné aux personnes productrices émergentes et aspirants <i>showrunners</i> travaillant dans la production de contenus non scriptés, factuels et de télé-réalité.</p> <p>Développé en partenariat avec un cadre supérieur de production de Bell Média et un animateur principal, le laboratoire se concentrera sur la production d'une série sans script de A à Z, couvrant un éventail de sujets : narration non scriptée, compétences en gestion, casting, flux de production et de post-production, financement et planification, et développement de carrière.</p>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>Le programme comprend un ensemble de modules, chacun soigneusement conçu pour fournir aux personnes participantes des compétences pratiques et des perspectives théoriques. Grâce à des modules comme "Narration non scriptée : Élaboration de la vision pour votre série", "Construire et diriger une équipe non scriptée" et "Les tenants et aboutissants du casting", les personnes participantes sont équipées des outils nécessaires pour naviguer dans les défis inhérents à la production de contenus non scriptés.</p> <p>De plus, le programme met un accent significatif sur le réseautage et les relations industrielles. En présentant des interventions de joueurs et joueuses clés de l'industrie, les personnes participantes acquièrent des connaissances inestimables et établissent des liens qui jettent les bases de collaborations futures. Cet aspect garantit que l'expérience d'apprentissage dépasse les limites du programme, favorisant des relations professionnelles durables.</p> <p>À la fin de ce laboratoire, les personnes participantes devraient avoir une compréhension claire du rôle du <i>showrunner</i> et des subtilités du processus de développement. Le programme aborde les questions financières brûlantes, plonge dans les séries de compétition, ouvre le processus de casting, couvre comment être la personne créative principale avec confiance et efficacité, et maîtrise la communication efficace avec son équipe.</p> <p>Après le laboratoire intensif, les personnes participantes seront jumelées à une personne mentor pour un soutien individuel pendant six mois.</p>		
<b>Résultats atteints</b>	Les personnes participantes sont équipées des outils nécessaires pour naviguer dans les défis inhérents à la production de contenus non scriptés.		
<b>Priorités 2024 - 2026</b>	Les priorités de <b>BIPOC TV and Film</b> pour les quatre prochaines années sont de développer les réseaux (au niveau national et international) pour les personnes créatrices autochtones, noires et racialisées du Canada, ainsi que pour les personnes professionnelles des médias, et de renforcer leur capacité sur le plan créatif et entrepreneurial. Nos programmes continueront de créer des opportunités pour le succès commercial et sur le marché, et à développer les talents créatifs afin de favoriser une main-d'œuvre diversifiée et hautement qualifiée.		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
<b>Le CBC-BIPOC TV &amp; Film Showrunner Catalyst</b>			
Mise en œuvre   Contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>BIPOC TV &amp; Film*</b></li> <li>• Canadian Broadcasting Corporation (CBC)</li> <li>• Canadian Film Center (CFC)</li> </ul> <p><i>*BIPOC TV &amp; Film est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></i></p>	1 – Systèmes de gouvernance 2 – Échange de biens et services & Mobilité 3 – Culture dans les cadres de développement durable <b>4 – Droits de l'homme</b>	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input checked="" type="checkbox"/> <b>Arts numériques</b> <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> <b>Cinéma/Audiovisuel/Radio</b> <input type="checkbox"/> Design <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Édition
Site web	<a href="https://www.bipocvandfilm.com/showrunner-catalyst">https://www.bipocvandfilm.com/showrunner-catalyst</a>		
Description	<p>[Été/Hiver 2022, 2023] Le CBC-BIPOC TV &amp; FILM Showrunner Catalyst est une initiative conçue et développée en collaboration avec le Canadian Film Centre (CFC) pour accélérer l'avancement de carrière des personnes scénaristes autochtones, noires et personnes de couleur expérimentées. Le Catalyst du Showrunner offre une opportunité de coaching professionnel de haut niveau, conçue à travers un prisme anti-raciste, anti-oppressif et axé sur l'équité, qui fournit aux personnes participantes les outils, l'expérience, les systèmes de soutien et les meilleures pratiques pour réussir dans l'industrie cinématographique canadienne.</p> <p>Les personnes participantes sont sélectionnées par le biais d'un processus de nomination. Nous acceptons les nominations de personnes showrunners actuelles, de personnes productrices, de sociétés de production et de diffusion qui ont identifié des scénaristes aptes à participer. Une liste restreinte de personnes nominées est créée, et ces personnes nominées seront invitées à rédiger une lettre d'intérêt.</p> <p>Les points forts du programme comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Petit groupe de personnes participantes nominées par des personnes représentantes de l'industrie et sélectionnées par CBC, BIPOC TV &amp; Film et le CFC.</li> <li>- Séances de personne maître axées sur la gestion du processus créatif à travers la préparation, le développement, la production et la post-production.</li> <li>- Formation au développement du leadership.</li> <li>- Formation au développement des compétences de base et soutien au bien-être.</li> <li>- Placement rémunéré sur une série comique ou dramatique de grande écoute.</li> </ul>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Association avec une personne mentor senior de l'industrie pour un soutien supplémentaire et des conseils de carrière.</li> <li>- Points de contrôle mensuels et soutien à la défense des intérêts assurés par BIPOC TV &amp; FILM.</li> </ul> <p>La première partie du Catalyst consiste en une série de séances de personne maître sur des sujets liés au rôle d'un <i>showrunner</i> et à l'étendue de son leadership dans une production, y compris la gestion des personnes, le bien-être personnel, le travail sur et hors plateau, et la post-production et la livraison.</p> <p>Les personnes intervenantes des séances de personne maître comprennent des personnes formatrices et facilitatrices de leadership exécutif, éducatrices en matière d'anti-racisme et d'anti-discrimination, et professionnelles de l'industrie cinématographique, y compris des personnes <i>showrunners</i> expérimentées, productrices et cadres de CBC. Des séances de personne maître supplémentaires incluent le travail avec des personnes attachées de presse et des agences de relations publiques, la construction et la gestion de votre marque, et la promotion de vous-même et de votre travail.</p> <p>La deuxième partie se déroulera sur le plateau pendant la production, les personnes participantes occupant un rôle senior en écriture et en production sur une série CBC et observant une personne <i>showrunner</i> expérimentée. Tout au long du programme, chaque personne participante sera également associée à une personne <i>showrunner</i> externe qui servira de mentor. Le programme sera adapté aux besoins de chaque scénariste et de chaque production participante, offrant un soutien lorsque nécessaire.</p>		
<b>Résultats atteints</b>	Le Catalyst du Showrunner offre une opportunité de coaching professionnel de haut niveau, conçue à travers un prisme anti-raciste, anti-oppressif et axé sur l'équité, qui fournit aux personnes participantes les outils, l'expérience, les systèmes de soutien et les meilleures pratiques pour réussir dans l'industrie cinématographique canadienne.		
<b>Priorités 2024 - 2026</b>	Les priorités de <b>BIPOC TV and Film</b> pour les quatre prochaines années sont de développer les réseaux (au niveau national et international) pour les personnes créatrices autochtones, noires et racialisées du Canada, ainsi que pour les personnes professionnelles des médias, et de renforcer leur capacité sur le plan créatif et entrepreneurial. Nos programmes continueront de créer des opportunités pour		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	le succès commercial et sur le marché, et à développer les talents créatifs afin de favoriser une main-d'œuvre diversifiée et hautement qualifiée.		
<b>Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)</b>			
Mise en œuvre   Contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)*</b></li> <li>● Programmes et ateliers sur la diversité culturelle (PAAL) (consultant, diversité)</li> <li>● Credo (consultant, cohorte d'éditeur, écologie)</li> <li>● Rhizome (Wikidata)</li> <li>● Société de gestion de la banque de titres de langue française (BTLF) (découvrabilité)</li> <li>● Comité intersectoriel sur l'écologie : Association des libraires du Québec (ALQ), Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), la coopérative des librairies indépendantes du Québec (LIQ) et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)</li> <li>● Table de concertation sur l'accessibilité : BANQ, Bibliopresto, BTLF, Coopsco, Copibec, De Marque, la Coopérative des librairies indépendantes du Québec (LIQ), Mobidys.</li> </ul>	<p><b>1 – Systèmes de gouvernance</b></p> <p>2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité</p> <p>3 – Culture dans les cadres de développement durable</p> <p>4 – Droits de l'homme</p>	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input type="checkbox"/> Arts numériques <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel/Radio <input type="checkbox"/> Design <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Édition
	<p><i>*L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC).   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></i></p>		
Site web	<p>Écologie : <a href="https://www.anel.qc.ca/dossiers-et-enjeux/ecologie-du-livre">https://www.anel.qc.ca/dossiers-et-enjeux/ecologie-du-livre</a></p> <p>Diversité : <a href="https://www.anel.qc.ca/dossiers-et-enjeux/diversite-culturelle">https://www.anel.qc.ca/dossiers-et-enjeux/diversite-culturelle</a></p> <p>Formations innovantes offertes en lien avec l'écologie, la diversité et la découvrabilité : <a href="https://www.anel.qc.ca/perfectionnement/formations-passees/">https://www.anel.qc.ca/perfectionnement/formations-passees/</a></p> <p>Accessibilité : <a href="https://www.anel.qc.ca/dossiers-et-enjeux/innovation-technologie/accessibilite/">https://www.anel.qc.ca/dossiers-et-enjeux/innovation-technologie/accessibilite/</a></p>		
Description	<p>[2020 – 2023] Les mesures sont nombreuses et variées. L'ANEL a mené plusieurs projets, faisant preuve de leadership sur plusieurs fronts clés pour la diversité des expressions culturelles (écologie, diversité, accessibilité, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Découvrabilité : offre de formations spécifiques Wikidata, TikTop, référencement, etc.</li> <li>● Développement durable : offre de formations spécifiques (sobriété numérique, pratiques écoresponsables, création d'une politique de développement durable), mise sur pied d'une</li> </ul>		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	<p>cohorte de maisons d'édition pour le développement de leur politique de développement durable et des changements en développement durable au sein de leur organisation), création d'un comité spécial sur l'écologie du livre, participation à un comité intersectoriel sur l'écologie du livre et à différentes activités sur le sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Équité, diversité, inclusion : collaboration avec un organisme spécialisé en diversité et inclusion (pour les employés de l'organisme, mais aussi pour du mentorat auprès des membres), création d'un comité spécial sur la diversité, groupe de discussion sur les lectures sensibles. L'ANEL est aussi un leader en termes d'accessibilité du livres avec de nombreuses initiatives ces dernières années (création d'une table de concertation sur l'accessibilité, médiation auprès du grand public, etc.)</li> </ul>		
Résultats atteints	Les mesures sont nombreuses et variées. L'ANEL a mené plusieurs projets, faisant preuve de leadership sur plusieurs fronts clés pour la diversité des expressions culturelles (écologie, diversité, accessibilité, etc.).		
Priorités 2024 - 2026			
<b>Musiccreator.ca</b>			
Mise en œuvre   Contact	<p><b>Screen Composers Guild of Canada (SCGC)*</b></p> <p><i>*Screen Composers Guild of Canada (SCGC) est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC).   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></i></p>	<p>1 – Systèmes de gouvernance  2 – Échange de biens et services &amp; Mobilité  3 – Culture dans les cadres de développement durable  4 – Droits de l'homme</p>	<p><input type="checkbox"/> Arts de la scène  <input type="checkbox"/> Arts numériques  <input type="checkbox"/> Arts visuels  <input checked="" type="checkbox"/> <b>Cinéma/Audiovisuel/Radio</b>  <input type="checkbox"/> Design  <input checked="" type="checkbox"/> <b>Musique</b>  <input type="checkbox"/> Édition</p>
Site web	<a href="http://Musiccreator.ca">Musiccreator.ca</a>		
Description	Le SCGC a été l'organisme principal d'un projet collaboratif avec les partenaires de Songwriters Association of Canada (S.A.C.) et de la Société professionnelle des auteurs, compositeurs du Québec et des artistes entrepreneurs (SPACQ-AE) pour lancer une ressource précieuse et gratuite pour les personnes compositrices, auteures-compositrices et autres personnes créatrices musicales		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	canadiennes appelée musiccreator.ca. Cette ressource a été conçue pour autonomiser les personnes professionnelles émergentes et établies en leur fournissant les connaissances nécessaires pour naviguer avec succès dans une industrie complexe en constante évolution. Musiccreator.ca offre des informations complètes sur les contrats, la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), les droits et les redevances, ainsi qu'un outil fantastique d'évaluation des contrats. Ces ressources visent à doter les personnes créatrices des outils et des informations nécessaires pour plaider efficacement en leur nom et prendre des décisions éclairées dans leur carrière. Cette ressource a été financée par le Conseil des arts du Canada et a bénéficié de plusieurs contributeurs et partenariats précieux : <a href="#">remerciements de musiccreator.ca</a>		
Résultats atteints	Ces ressources visent à doter les personnes créatrices des outils et des informations nécessaires pour plaider efficacement en leur nom et prendre des décisions éclairées dans leur carrière.		
Priorités 2024 - 2026			
<b>Canadian Screen Music Awards</b>			
Mise en œuvre   Contact	<b>Screen Composers Guild of Canada (SCGC)*</b>  <i>*Screen Composers Guild of Canada (SCGC) est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC).   E : <a href="mailto:coalition@cdec-cdce.org">coalition@cdec-cdce.org</a></i>	1 – Systèmes de gouvernance 2 – Échange de biens et services & Mobilité 3 – Culture dans les cadres de développement durable 4 – Droits de l'homme	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input type="checkbox"/> Arts numériques <input type="checkbox"/> Arts visuels  <input checked="" type="checkbox"/> <b>Cinéma/Audiovisuel/Radio</b> <input type="checkbox"/> Design <input checked="" type="checkbox"/> <b>Musique</b> <input type="checkbox"/> Édition
Site web	<a href="https://www.scgcawards.ca/">https://www.scgcawards.ca/</a>		
Description	Maintenant dans sa troisième année, les <a href="#">Canadian Screen Music Awards (CASMA)</a> sont une célébration annuelle de l'excellence des personnes compositrices dans la création de musique originale pour l'écran. Lancés et administrés par la Screen Composers Guild of Canada, ces prix sont ouverts à toutes les personnes compositrices canadiennes et résidentes permanentes, les personnes lauréates étant choisies par le jury de la SCGC. Les CASMA visent à honorer ces personnes compositrices pour leur travail exceptionnel dans les industries des médias et de l'écran. Ces		

Rubrique	Initiative	Objectifs de la Convention <sup>1</sup>	Domaine(s)
	récompenses sont les premières à être jurées et attribuées par des personnes compositrices de musique à l'écran au Canada.		
<b>Résultats atteints</b>	Les CASMA visent à honorer ces compositeurs pour leur travail exceptionnel dans les industries des médias et de l'écran.		
<b>Priorités 2024 - 2026</b>			

---

<sup>1</sup> Source : Formulaire de l'UNESCO pour les Organisations de la Société Civile – Rapports Périodiques Quadriennaux à La Convention De 2005.  
Voir aussi : Le [Cadre de suivi de la Convention de 2005](#)